

« LA VACCINATION, UNE PROTECTION POUR TOUS »

Préservez votre vie et celle de votre famille

Tous ensemble pour la vaccination anti-covid-19 afin de réduire la propagation du virus !



RÉFORME DE LA JUSTICE
Mise sur rails d'un arsenal juridique pour lutter contre la corruption et l'argent sale

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 26 OCTOBRE 2021 // N°165 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ABDERRAHMANE ACHAIBOU
PROMET DE CRÉER 250 000
EMPLOIS POUR 50 000
VÉHICULES IMPORTÉS :

«**Nous importerons la première voiture 90 jours après l'obtention de l'agrément**»

P.5

APRÈS AVOIR ÉTÉ RAPPELÉ
SUITE AUX PROPOS
PROVOCATEURS DE MACRON

Antar Daoud désormais ambassadeur d'Algérie à Monaco

P.5



RIEN NE VA PLUS À
L'UNIVERSITÉ BEJAIA

Le campus Traga Ouzmour fermé pour le 3e jour consécutif

P.3

IMPORTÉS ET
IMMATRICULÉS EN ALGÉRIE
DE MANIÈRE NON
CONFORME

Régularisation «exceptionnelle» des véhicules aux matricules litigieux

P.3

6400 MILLIARDS EN SOUTIEN À LA CNR

L'Etat garantit un fonds pour préserver les pensions des retraités

P.4



COUP D'ETAT
AU SOUDAN

Effet de la normalisation avec Israël ?

● **L'Algérie appelle à faire preuve de responsabilité et de retenue**

P.16



ANTAR DAUD NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE A MONACO

Mohamed-Antar Daoud, l'ambassadeur d'Algérie à Paris, rappelé récemment à Alger pour consultations, a présenté jeudi dernier, au Prince Albert II de Monaco, les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Principauté de

Monaco, avec résidence à Paris, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La cérémonie s'est déroulée en présence du Conseiller de gouvernement-ministre des Relations extérieures et de la Coopération, Laurent Anselmi et la Consule d'Algérie à Nice, Mme Touati Hadda. « Lors de l'audience, qui s'en est suivie,

le Souverain monégasque, manifestant un intérêt particulier au renforcement des relations politiques et au développement de la coopération bilatérale dans divers domaines entre les deux pays, a chargé l'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud de transmettre ses salutations au Président Abdelmadjid Tebboune », précise la même source.

CARTON JAUNE POUR MOBILIS, OOREDOO ET DJEZZY L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

(ARPCE) a mis en demeure les opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Djazzy, Ooredoo) afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service des réseaux GSM et 3G au niveau des axes routiers et autoroutiers, indique, ce lundi, un communiqué de l'Autorité de régulation. L'ARPCE précise que "dans le cadre d'une opération de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service des réseaux GSM et 3G des opérateurs de la téléphonie mobile au niveau des axes routiers et autoroutiers", elle a constaté que les trois opérateurs



"n'ont pas satisfait à certaines des exigences contenues dans leurs cahiers des charges respectifs". Suite à ce constat, l'Autorité de régulation "a mis en demeure les opérateurs de la téléphonie mobile ATM (Mobilis), OTA (Djazzy) et WTA (Ooredoo) afin de se conformer aux exigences de couverture et de qualité de service des réseaux

GSM et 3G au niveau des axes routiers et autoroutiers". L'ARPCE note également qu'"une opération de contrôle et d'évaluation de la couverture et de la qualité de service concernant l'ensemble des réseaux GSM, 3G et 4G sur tout le territoire national, est en cours de finalisation" et que "ses résultats seront communiqués dès son achèvement".

AFFAIRE HAMEL ET BERRACHEDI :

Le verdict rendu le 7 novembre

Le verdict dans l'affaire d'abus de fonction dans laquelle sont impliqués l'ancien directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel et l'ancien chef de sûreté de la wilaya d'Alger, Noureddine Berrachedi, dont le procès a eu lieu dimanche à la Cour de Blida, sera rendu le 7 novembre prochain. Le parquet général près la Cour de Blida a requis, une peine de 7 ans de prison ferme contre les deux accusés, assortie d'une amende de 500 000 DA et subsidiairement la confirmation de la précédente peine en appel les condam-



nant à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA chacun. Le procès qui a débuté dimanche et ajourné à deux reprises, la première fois pour la fin septembre dernier, pour absence de témoins, notamment l'ancien ministre, Tayeb Louh et la

deuxième fois au 10 octobre suite à l'absence des deux principaux témoins dans cette affaire, en l'occurrence Kamel Chikhi, dit "El Bouchi" emprisonné pour son implication dans d'autres affaires et Tayeb Louh, dont le procès avait lieu (10 octobre) au tribunal de Dar el Beida.

FINANCE ISLAMIQUE

FAIRE D'ALGER UN INCUBATEUR AFRICAIN POUR CE TYPE DE FINANCEMENT

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé, hier, que le gouvernement a donné une forte impulsion pour le développement de la finance islamique en Algérie, à travers la banque islamique, soulignant le rôle de ce secteur financier dans l'économie du pays. En effet, lors de l'ouverture de la journée d'information sur la banque islamique, M. Rezig a fait part de l'existence des mécanismes pouvant accorder à la Finance Islamique la place qu'elle méritait dans l'environnement économique. Et ce, dit-il, pour transformer Alger à l'avenir en un incubateur africain pour ce mode de financement.

Tout comme le cas en Grande-Bretagne et à Dubaï, a-t-il soutenu. Il rappelle le programme du président de la République, qui consacre un volet pour la consolidation de la banque islamique en Algérie. Assurant que "tous les mécanismes existent pour le développement de ce secteur financier. Y compris les universités, les enseignants et les étudiants. En plus du cadre qui la régit". Enfin, il souligne qu'il existe de grandes interactions dans le monde pour l'introduction de la Finance Islamique. Et aussi pour développer ce type de financement. Ajoutant que plus de 100 pays ont des banques islamiques.

NOUVELLES WILAYAS ISSUES DU DERNIER DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

INSTALLATION DES DIRECTEURS DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a procédé à l'installation des directeurs de la Poste et des Télécommunications au niveau des dix nouvelles wilayas, issues du dernier découpage administratif, indique lundi un communi-

qué du ministère. Les nouveaux directeurs, installés lors d'une cérémonie tenue à Alger, doivent ainsi rejoindre leurs postes dans les wilayas de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanet, El-Meghaier

et El-Menia. A cette occasion, le ministre a donné des directives et instructions aux nouveaux directeurs de wilaya, visant essentiellement l'amélioration de la qualité du service public et la prise en charge des préoccupations du citoyen.

L'ALGÉRIE OUVRE UNE AMBASSADE A KIGALI

Les autorités algériennes ont officiellement ouvert une ambassade à Kigali au Rwanda. "Un accueil chaleureux et des discussions fructueuses avec mon homologue Vincent BIRUTA qui a exprimé la gratitude et l'appréciation des

hautes autorités rwandaises pour la décision du président Abdelmadjid Tebboune d'ouvrir une ambassade d'Algérie à Kigali", a écrit le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra sur Twitter.

REBOISEMENT : 19 MILLIONS D'ARBRES SERONT PLANTÉS EN OCTOBRE

Afin d'assurer la réussite de l'opération de replantation, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts (DGF) a mis en place un nouveau programme de restauration des forêts incendiées, dont le coup d'envoi est donné, aujourd'hui, à

partir de la wilaya de Khenchela. « Une nouvelle approche basée sur l'implication de la société civile », dévoilée, ce lundi matin, par Ilham Kabouya, Directrice de la protection de la faune et de la flore, à la Direction Générale des Forêts (DGF), dans l'In-

stitut de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. « Nous allons mettre à disposition aux associations qui le souhaitent des parcelles de terrain dans le domaine forestier national, leur assurer la fourniture des plants et un encadrement technique.

ALGÉRIE POSTE

RESTER INFORMÉ DES TRANSACTIONS EN COURS SUR VOTRE CCP

L'Entreprise Algérie Poste a mis à disposition de sa clientèle un service pour rester informé de toutes les transactions en cours sur CCP en activant simplement le service notifications par SMS. Algérie Poste a expliqué dans une vidéo les démarches à suivre pour être informé de toutes les transactions en cours sur CCP en

activant le service notifications par SMS en cliquant sur le lien: eccp.poste.dz. Algérie Poste: voici les 4 recommandations pour sécuriser votre carte "Edahabia" : 1- Ne pas divulguer le numéro de la carte, le code cvv, la date d'expiration et le mot de passe ; 2- Ne pas divulguer le code OTP reçu pas sms même dans le

cas où une personne vous dit s'être trompé du numéro ; 3- En cas de changement de votre numéro de téléphone, vous devez l'associer de nouveau à votre carte via le GAB et ne pas confier cela à une tierce personne ; 4- Effectuer votre paiement par carte Edahabia uniquement via des sites sécurisés.

QUINZE AGENTS PRÉSUMÉS DU MOSSAD ARRÊTÉS EN TURQUIE

ANKARA PUBLIE LES PHOTOS DES 15 DÉTENUS SOUPÇONNÉS D'ESPIONNAGE POUR LE COMPTE D'ISRAËL

Les photos des 15 détenus soupçonnés d'espionnage pour le compte d'Israël en Turquie ont été publiées hier, par les médias turcs. Tous les "agents du Mossad" arrêtés sont d'origine arabe", a indiqué le journal Sabah qui a révélé l'affaire vendredi pour la première fois. Plus

sieurs informations sur les suspects ont été divulguées, leurs noms notamment, mais aussi leurs emplacements, les opérateurs et leurs positions dans le réseau d'espionnage. Les suspects auraient opéré par groupes de trois, selon le journal. Certains auraient rencontré des agents du Mossad en Croatie et en Suisse, où des informations auraient été échangées. Ils auraient également reçu des instructions à Bucarest et à Nairobi, et les cinq groupes auraient opéré dans différentes régions de la Turquie, a précisé Sabah. Selon le quotidien, proche du président turc Recep Tayyip

Erdogan, le chef du réseau en Turquie, connu sous l'acronyme M.A.S, était étudiant en médecine dans la ville de Konya, dans la région de l'Anatolie centrale. Il aurait d'abord reçu des centaines d'euros pour fournir des informations sur la façon dont les étudiants palestiniens intègrent les universités turques et sur le type de soutien qu'ils reçoivent des autorités turques. 10.000 \$ lui auraient été ensuite transférés sur trois ans, partiellement via l'entreprise Western Union, une autre partie de la somme lui aurait été remise sur un marché d'Istanbul sur présentation d'une pièce d'identité.

IMPORTÉS ET IMMATRICULÉS EN ALGÉRIE DE MANIÈRE NON CONFORME

Régularisation «exceptionnelle» des véhicules aux matricules litigieux

Le projet de loi de finances (PLF) 2022 propose la régularisation exceptionnelle des véhicules importés temporairement avec un titre de passage en douanes, par des ressortissants étrangers, mais vendus et immatriculés sur le territoire national de manière non conforme aux normes établies.

«**L**es véhicules importés temporairement avec un titre de passage en douanes, par des ressortissants étrangers dans le cadre de procédures spéciales et de facilités exceptionnelles pour des raisons humanitaires, vendus et immatriculés sur le territoire national de manière non conforme aux normes établies, ayant fait l'objet de saisie avant le 3 juin 2021, donnent lieu à une régularisation exceptionnelle en matière douanière, de conformité et d'immatriculation, selon les conditions et modalités fixées par arrêté conjoint des ministres chargés des finances, de l'intérieur et des mines», stipule le projet de loi.



Une taxe de régularisation fixée à 50.000 DA doit être payée contre la récupération du véhicule mis en fourrière, précise le texte, présenté dimanche à la commission spécialisée de l'APN par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. Dans l'exposé des motifs, le PLF 2022 explique que, ces dernières années, un nombre «important» de véhicules

importés temporairement avec des titres de passage en douane par des ressortissants étrangers dans le cadre de procédures spéciales et de facilités exceptionnelles pour des raisons humanitaires, ont été immatriculés sur le territoire national, et ayant fait l'objet de saisie par la suite. Sur le plan juridique, souligne la même source, ces véhicules doivent être réex-

portés avant l'expiration de la durée de validité du titre de passage en douane fixée à 6 mois. Or, déplore le document, ces véhicules sont immatriculés en Algérie sur la base d'un dossier falsifié, vendus par la suite et transférés entre les différentes wilayas, ajoutant que ces actes sont considérés comme un «délit douanier de première classe», selon l'article 325 du code des douanes.

«Constituent des délits de première classe, les actes d'importation ou d'exportation sans déclaration, relevés lors des opérations de vérification ou de contrôle et qui consistent en la vente, l'achat, l'immatriculation en Algérie de moyens de transport d'origine étrangère, sans accomplissement préalable des formalités douanières prescrites par la réglementation ou l'apposition de numéros minéralogiques tendant à faire croire que ces moyens de transport ont été régulièrement dédouanés» stipule l'article. **I. M.**

ABDERRAHMANE ACHAÏBOU PROMET DE CRÉER 250 000 EMPLOIS POUR 50 000 VÉHICULES IMPORTÉS :

«NOUS IMPORTERONS LA PREMIÈRE VOITURE 90 JOURS APRÈS L'OBTENTION DE L'AGRÉMENT»

L'homme d'affaires et concessionnaire de voitures d'importation, Abderrahmane Achaïbou, ancien propriétaire de la marque «Kia» et désormais du complexe «Sakum», a révélé qu'il lui sera possible d'importer la première voiture 90 jours après l'obtention du permis d'importer. «Nous avons déposé une demande auprès du gouvernement pour autoriser l'importation de 50 000 véhicules

utilitaires, ce qui nous permettra de créer 250 000 emplois», a déclaré Abderrahmane Achaïbou. L'homme d'affaires Achaïbou a appelé à un assouplissement du cahier des charges pour permettre aux agents de démarrer le processus d'importation. Confirmant la correspondance du Premier ministre et du ministre de l'Industrie pour réduire la charge dans le livre. **O.Fayçal**

RIEN NE VA PLUS À L'UNIVERSITÉ BEJAIA

Le campus Traga Ouzmour fermé pour le 3^e jour consécutif

Les étudiants de l'université de Béjaïa ont fermé le campus de Targa Ouzmour pour le 3^e jour consécutif et dénoncent «le Silence de l'Administration quant à l'appel au dialogue» lancé par les grévistes. En effet, dans un communiqué rendu public par les étudiants du département de Génie Civil notamment, il est mentionné qu'aucun compromis n'a été trouvé lors de la réunion du samedi 23 octobre 2021 avec les différents responsables de cette faculté, à savoir, le Doyen, le Vice doyen le chef de département et les enseignants, tout en «dénonçant l'anarchie qui règne au niveau du département de Génie Civil, et exigeant la reprogrammation des examens de

rattrapage boycottés par les étudiants, l'ouverture de nouvelles spécialités en Master, puisque qu'il existe qu'une seule spécialité dans ce département». Il faut savoir qu'une grande crise secoue l'université de Béjaïa depuis la rentrée universitaire 2020/2021, où plusieurs départements ont connu des blocages, à Targa Ouzemour et au campus Aboudaou. Le nouveau campus d'El-kseur n'est pas épargné par ce mouvement de protestation, comme nous l'avons souligné lors de notre précédente édition. En effet, les étudiants en première année et les enseignants des facultés des Sciences et Technologie (ST) et les Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ont refusé

catégoriquement la délocalisation de leurs facultés vers le nouveau campus, suite à la décision de l'administration d'affecter les étudiants en 1^{ère} année des facultés susmentionnées. Pour l'administration cette décision a été prise suite à plusieurs consultations de l'ensemble des enseignants de l'université. Cette situation nous rappelle, le refus des enseignants et des étudiants de la faculté des Sciences exactes de rejoindre le campus d'Amizour lors de la rentrée universitaire 2015/2016, actuellement convertie en école supérieure en sciences et technologies de l'informatique et du numérique.

Idir.M

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



L'ALGÉRIE FACE À L'ÉQUATION MALIENNE

Le conclave tenu vendredi et samedi passés à Alger par les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a permis de faire baisser de façon significative les tensions qui étaient palpables ces derniers jours entre les différentes parties signataires dudit accord. L'esprit de compréhension et de coopération qui a prévalu lors de ce conclave a fait que toutes les parties présentes ont réitéré leur attachement à la mise en œuvre de l'Accord issu du processus d'Alger. C'est une décision d'une grande importance au regard du contexte tendu qui prévaut actuellement au Mali, entretenu par des puissances étrangères qui veulent à tout prix marquer le pays de leur influence.

Certes la communauté internationale est appelée à peser de tout son poids pour ramener la paix dans ce pays en proie aux violences djihadistes et intercommunautaires, mais nul n'a le droit de décider du sort du Mali et de la gestion de ses richesses. Car, il ne faut jamais perdre de vue que c'est l'intervention étrangère en Libye qui est à l'origine de la dégradation de la situation dans la région.

Certaines puissances occidentales, comme à leurs habitudes, provoquent elles-mêmes des conflits divers notamment dans les pays musulmans, et elles s'empressent par la suite de les régler...à leurs profits. Partout où l'impérialisme occidental est intervenu, c'est le désastre. Les exemples de l'Irak, de la Syrie, de la Libye, de l'Afghanistan sont suffisamment parlants à ce sujet.

De pays paisibles, ils sont actuellement en ruines, comptabilisant des centaines de milliers de morts, de milliers d'handicapés à vie, et de milliers de réfugiés dans plusieurs pays du monde. En privilégiant l'option diplomatique à celle des armes, préférée notamment par la France, l'Algérie soutenue par de nombreux pays et pas des moindres, contribuera à coup sûr à réunir les meilleures conditions pour des concertations salvatrices entre toutes les parties en conflit.

Certes actuellement les défis sont multiples dans ce pays, où les pressions des groupes djihadistes, les rébellions communautaires et la présence de militaires étrangers ne font pas bon ménage, mais l'Algérie met tout son poids dans cette équation pour faire taire les armes et les haines. En sa double qualité de président du Comité de suivi de l'Accord et de chef de file de la médiation internationale, l'Algérie comme, l'ont affirmé les participants au conclave d'Alger, contribuera de façon notable à réunir toutes les conditions nécessaires pour une mise en œuvre rapide et consensuelle des dispositions de l'Accord au bénéfice de l'ensemble des populations maliennes.

M. Z.

CAISSES NATIONALE
DES RETRAITES**DES SOLDES DE BILAN
INQUIÉTANTS**

La Caisse nationale des retraites (CNR), dont les soldes du bilan affichent depuis plusieurs années des déficits laissant craindre une pure faillite du système de retraite, dispose de la latitude de contracter un crédit à taux bonifié auprès du Fonds national d'investissements (FNI) ne trouve concrètement pas issu à sa crise structurelle et fonctionnelle. Face à cette impossibilité pour la CNR de maintenir un équilibre devant lui permettre d'assurer le versement des pensions de retraite, l'état avait mis en branle un mécanisme dit la subvention d'équilibre exceptionnelle et la contribution de solidarité, prélevée à hauteur de 1% sur les opérations d'importation de marchandises. Une solution qui va dans le sens de tirer cette caisse de la faillite qui la menaçait. Cette mesure de subvention d'équilibre autorisait le trésor public à accorder 500 milliards de dinars à la Caisse nationale des retraites (CNR) pour pouvoir honorer les pensions des retraités pour les mois de mai et juin de cette année.

Malgré cela, les difficultés de la caisse n'ont eu de cesse de se compliquer face aux dépenses qui dépassent les 1400 milliards de dinars avec un niveau de cotisations ne dépassant pas les 300 milliards de dinars, soit un déficit de 63%, et une régression du taux des cotisations à la sécurité sociale estimée à 7%. En réalité, ce déficit tire ses origines d'un contexte marqué par une conjoncture économique difficile, et des effets d'une crise sanitaire dont les conséquences ne cessent de s'affirmer notamment dans ce contexte d'instabilité politique qui marque la situation globale du pays, à cela s'ajoute le phénomène de la non-déclaration ou de la sous-déclaration des employés par leurs employeurs qu'amplifie la crise qui frappe les opérateurs économiques Algériens. Concrètement, le déficit qui tenaille la CNR s'est nettement aggravé durant ces deux dernières années menace de rendre sa situation d'autant plus difficile d'autant que le problème des salaires bas qui se traduit par des cotisations moindres à la CNR achève de la confiner dans la faillite systémique.

Z. S. L.

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT DIT ÊTRE ENGAGÉ POUR LA SAUVEGARDE
DU POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS**La Caisse nationale des retraites
entre faillite et dysfonctionnement**

Alors que le Premier ministre, argentier, par ailleurs du pays, Aïmène Benabderrahmane, annonce une croissance économique de 4,4% contre un repli de - 4,9% en 2020, l'analyse des données du bilan qu'il vient de publier laisse entrevoir que tout indique que le principal effet de la crise sanitaire sur la gestion des pensions en 2020 et 2021 semble être l'asphyxie financière qui secoue la caisse nationale des retraites (CNR).



Par Zacharie S. Loutari

Selon des sources en charge de ce dossier, l'impact démographique lié aux reports de départs et à la surmortalité aurait dépassé la barre des 150 milliards de dinars en 2021 alors que l'impact budgétaire se plafonnait à 40 milliards DA en 2019. Ces mêmes sources considèrent que ce fossé budgétaire serait lié aux conséquences économiques de la crise sanitaire, avec son effet à la baisse sur l'inflation qui se répercute sur les coefficients de revalorisation des pensions. Pour ce qui est des recettes, le bilan avancé par le chef du gouvernement indique que les employeurs de fonctionnaires, pour l'essentiel des organismes publics ou para-publics et des collectivités, ont, en général, maintenu la rémunération de leurs agents, faisant

que les pertes de recettes ou, de façon marginale, émanent des employeurs privés, notamment de ceux qui opèrent dans le secteur de la PME-PMI qui auraient mis leur personnel en activité partielle.

En revanche, les dépenses budgétaires totales prévues à court termes, augmenteront pour passer de 7.372,7 mds de Da dans la LFC 2020, à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%), ensuite à 8.605,5 mds de Da en 2022 (+ 6,07%), puis à 8.680,3 mds de Da en 2023 (+0,9%).

Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui devra connaître une hausse de 5,1% au cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds de Da en 2021 (11,8%), puis 5.358,9 mds de Da en 2022 (0,8%), ensuite 5.505,4 mds de Da en 2023 (+2,7%).

Quant aux dépenses d'équipement, elles s'élèveront à 2.798,5 mds de Da en 2021 (+ 6,8%), ensuite à 3.246,6 mds de Da en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3.174,9 mds de Da en 2023 (- 2,2 %), selon les chiffres présentés. Et bien que la loi de finance consacrée pour 2022 ne prévoit pas d'affectation de ressources financières pour la prise en charge des entreprises qui ont enregistré une baisse accrue de leurs activités allant jusqu'à la fermeture de certaines filiales, l'état s'engage sur une augmentation massive des pensions de reversions et l'octroi d'une allocation chômage à l'adresse des jeunes demandeurs d'emploi en sus de la révision du point indiciaire des salaires des employés du secteur de la fonction publique, un engagement qui pousse au scepticisme économistes et experts en finances.

Z. S. L.

6400 MILLIARDS EN SOUTIEN À LA CNR

**L'Etat garantit un fonds pour préserver
les pensions des retraités**

Par Zacharie S. Loutari

Se voulant rassurant, le chef de l'exécutif a soutenu que 3 % des recettes tirées de la taxe pétrolière prévue pour l'année 2022 sera affecté à la Caisse Nationale de Retraite afin d'assurer le paiement des retraites, faisant savoir que la contribution attendue de l'Etat au Fonds de réserve pour les retraites sera de l'ordre de 6392 milliards de centimes conformément à ce qui est inscrit dans le projet de loi de finances de l'Etat pour l'année 2022. Ce montant étant défini comme un budget supplémentaire, que le gouvernement prélève chaque année sur la taxe pétrolière pour contrer le

déficit de la caisse de retraite constitue la part de contribution au Fonds National de Réserves de Retraite, a tenu à préciser le chef du gouvernement indiquant que les crédits sont inscrits sous le titre du présent chapitre en exécution de l'article 30 des dispositions de la loi de finances 2006, où la contribution de l'Etat au Fonds de réserve de retraite s'élève à 63,927 milliards de dinars au cours de l'année 2022, et elles sont causées par le niveau de sortie de la taxe pétrolière, attendu pour 2022, dont une part de 3 pour cent a été affecté à ce fonds. Il est à rappeler que cette contribution intervient au moment où les syndicats affiliés à l'Union générale des tra-

vailleurs algériens et les syndicats indépendants demandent le retour des retraites préalables et des retraites sans condition d'âge et une révision de la loi dans son ensemble, après leur abolition en 2016, et l'absence d'identification des groupes qui bénéficient de privilèges dans ce domaine, et ce sont ceux qui exercent des professions dures.

Il est prévu que les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, lors de leur rencontre prévue avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale la semaine prochaine, abordent le dossier de la préretraite et de la retraite sans condition d'âge, et obtenir

les éclaircissements nécessaires quant à la possibilité de retourner le dossier, notamment après une nouvelle circulant au niveau de la centrale syndicale indiquant la possibilité de rouvrir la question de l'annulation de la retraite préalable lors d'une nouvelle réunion tripartite qui devrait se tenir avant la fin de l'année. Le gouvernement avait versé l'an dernier des sommes colossales par le biais de la loi de finances de 2021, pour pouvoir combler le déficit de la caisse de retraite et faire en sorte que les retraites des retraités soient versées de manière normale de la trésorerie pour assurer sa couverture.

Z. S. L.

EN DÉPIT DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ÉNONCÉS DANS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021 :

Le chef du gouvernement fait jouer les chiffres

A l'occasion de la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2022 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), Aïmane Benabderahmane, chef du gouvernement a annoncé une amélioration des principaux indicateurs économiques et financiers de l'Algérie à la fin 2021 expliquant que cette reprise se fera grâce à la relance du secteur des hydrocarbures avec 10,3% contre -10,2% enregistré l'année passée.

Par Par Zacharie S Loutari

Concernant l'épineuse question du déficit de la balance des paiements, le premier ministre a rassuré d'un recul encourageant qu'il a situé à -5,3 mds dollars, -3,3% du PIB, contre -16,4 mds dollars fin 2020, soit un recul de 67,5%.

Selon l'argentier du pays, la balance commerciale devrait réaliser un excédent de 2,35 mds dollars (+1,5% du PIB), grâce à une augmentation de 62% des exportations des hydrocarbures et de 161% des exportations hors hydrocarbures avec une baisse de 1,3% des importations, annonçant une augmentation des exportations des hydrocarbures à hauteur de 32,4 mds dollars fin 2021 avec une hausse de 12,3 mds dollars par rapport à l'année 2020 (+62%).

Pour le chef du gouvernement, cette augmentation est due à l'amélioration des cours du baril sur le marché pétrolier d'une part (une hausse de 55,4%) et à l'augmentation du volume des exportations de 11,7%, prédisant que les exportations hors hydrocarbures devraient augmenter de 161,8% pour passer de 1,9 milliard de dollars en 2020 à environ 5 milliards de dollars en 2021.

Abordant la question du change, objet de la polémique qui alimente l'actualité, Aïmane Benabderahmane a avancé, que le taux de change devrait atteindre en moyenne 135 dinars/dollar fin 2021, contre 126,8 dinars/dollar en 2020, compte tenu des

fluctuations actuelles accompagnées de la dépréciation du dollar américain face à l'euro.

Pour ce qui est de l'inflation, l'argentier du pays a estimé que celle-ci devrait s'élever à 4,9% d'ici fin 2021, contre 2,4% en 2020, en raison d'une hausse significative des prix de +2,5 points de pourcentage, principalement due à la hausse des prix des matières premières au niveau international, ainsi qu'aux coûts inhérents à la logistique.

En ce qui concerne les dépenses budgétaires, le chef de l'exécutif a soutenu que celles-ci devraient atteindre 8.642,7 milliards de DA d'ici fin 2021, contre 6.902,9 milliards de DA en 2020, enregistrant ainsi une hausse de 25,2% du fait de l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+13,1%) et des dépenses d'équipement (+57,3%), annonçant un déficit du Trésor de l'ordre de -3.614,2 milliards de dinars à la fin 2021 (-16,5% du PIB), contre un déficit de -2.725,4 milliards de dinars fin 2020 (-14,5% du PIB).

Expliquant cet écart, il a affirmé que cette intempestive aggravation du déficit du Trésor est due à l'augmentation des dépenses budgétaires (+25,2%), principalement due à la hausse des dépenses d'équipement (57,3%). Mais il a été rassurant, le chef du gouvernement a affirmé que ce déficit sera financé en recourant aux mécanismes du trésor et d'économie du Fonds de régulation des recettes (FRR).



APRÈS AVOIR ÉTÉ RAPPELÉ SUITE AUX PROPOS PROVOCATEURS DE MACRON Antar Daoud désormais ambassadeur d'Algérie à Monaco



Mohamed-Antar Daoud, l'ambassadeur d'Algérie à Paris rappelé pour consultations il y a trois semaines, a présenté jeudi au Prince Albert II de Monaco, les lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Principauté de Monaco, avec résidence à Paris, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La cérémonie s'est déroulée en présence du Conseiller de gouvernement-ministre des Relations extérieures et de la Coopération, Laurent Anselmi et la Consule d'Algérie à Nice, Mme

Touati Hadda. "Lors de l'audience, qui s'en est suivie, le Souverain monégasque, manifestant un intérêt particulier au renforcement des relations politiques et au développement de la coopération bilatérale dans divers domaines entre les deux pays, a chargé l'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud de transmettre ses salutations au Président Abdelmadjid Tebboune", précise la même source. De son côté, l'ambassadeur d'Algérie, "qui s'est réjoui de la qualité des relations entre les deux pays, a remis au nom du chef de l'Etat une invitation au Prince Albert II pour assister à la cérémonie d'ouverture de la 19ème édition des Jeux médi-

terraneens qui se tiendront à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022", ajoute le communiqué du MAE, saisissant cette opportunité pour "réitérer au Prince souverain les remerciements des autorités algériennes pour le précieux soutien de son pays à la candidature de la ville d'Oran en vue d'abriter cette importante manifestation sportive internationale".

Concernant l'échange sur les questions internationales d'intérêt commun, M. Daoud a rappelé "les positions de principe de l'Algérie et les fondements de sa politique étrangère", abordant en outre "la question de la désignation d'un ambassadeur monégasque en Algérie".

Par ailleurs, il n'a pas manqué de mettre en valeur "l'engagement personnel du Prince Albert II dans les domaines du développement durable, de l'environnement, de l'éducation et du sport, lesquels secteurs constituent les axes prioritaires de l'action du gouvernement algérien". Après avoir mis en exergue "la coopération dans le cadre de l'échange de soutien réciproque au sein des enceintes internationales",

l'ambassadeur a évoqué "les candidatures de l'Algérie à un siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations-unies pour la période 2024-2025 et a sa réélection à la présidence de la Commission internationale de la Fonction publique (CFPI)". Aussitôt après l'entretien, l'ambassadeur a été l'hôte à déjeuner du chef de la diplomatie monégasque.

Lors de ce déplacement, Daoud a rencontré successivement M. Georges Marsan, Maire de Monaco et M. Guillaume Rose, Directeur général exécutif du "Monaco Economic Board", a ajouté le communiqué, soulignant que les entretiens ont porté respectivement sur "les voies et moyens de promouvoir la coopération décentralisée et la possibilité de nouer des relations de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays".

Il convient de souligner que certaines sources ont prétendu que Daoud ait repris ses fonctions à l'ambassade d'Algérie à Paris après son rappel pour consultations suite aux propos provocateurs du président français Emmanuel Macron.

RÉFORME DE LA JUSTICE

MISE SUR RAILS D'UN ARSENAL JURIDIQUE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION ET L'ARGENT SALE

Un des points forts relevés lors de l'intervention du Président, dimanche dernier, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2021-2022, tenue à la Cour suprême, son engagement de réformer le secteur de la Justice. En priorité, l'arsenal juridique à mettre en branle pour la lutte contre la corruption et l'argent sale.

Devant les magistrats, le président de la République a réaffirmé sa volonté de «redonner à l'autorité judiciaire le place privilégiée qui lui est due», a-t-il asséné, non sans rappeler les promesses faites, «devant Dieu et le peuple», à ses concitoyens de réaliser leurs revendications légitimes aspirant à «un changement global et réel» et ce dans l'objectif d'accéder à une Algérie «nouvelle prospère, forte et fidèle aux principes de novembre», dira-t-il encore.

Evoquant la gangrène de la corruption et ses appendices de l'argent sale, le Président s'est attardé sur la place et le rôle de l'appareil judiciaire.

L'occasion pour lui de focaliser sur les prochaines élections locales, mettant en avant des efforts soutenus afin de remettre à niveau la vie politique, suivant la notion de l'éthique et en la préservant des manœuvres occultes et de la corruption. Et de conclure que sur ce plan, l'Etat a veillé à faire barrage aux tenants de l'argent sale d'infiltrer le processus électoral.

Z.S.L.

PLF 2022

Révision totale du barème de l'impôt sur le revenu global

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a présenté, avant-hier, le projet de loi de finances (PLF) 2022 devant la commission des finances et du budget de l'APN.

Le Projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2022 propose une refonte totale du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), une mesure permettant d'alléger la pression fiscale sur les revenus des ménages.

Présenté par le Premier ministre, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le PLF 2022 prévoit une révision totale du barème de l'IRG, apportant des ajustements dans les tranches de revenus et les taux d'imposition y correspondant.

Ainsi, le nouveau barème de l'IRG propose d'exclure les revenus annuels n'excédant pas 240.000 dinars de cet impôt, ceux compris entre 240.001 et 480.000 dinars y seront soumis à hauteur de 23%, entre 480.001 et 960.000 dinars à 27%, entre 960.001 et 1.920.000 dinars à 30%, entre 1.920.001 et 3.840.000 dinars à 33%, tandis que les revenus supérieurs à 3.840.000 dinars seront imposables à hauteur de 35%. En outre, les traitements, indemnités, émoluments, salaires, pensions et rentes viagères, bénéficieront d'un abattement proportionnel sur l'IRG à 40% qui ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1000 et 1.500 dinars/mois).

Le projet souligne également que les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire.

ABATTEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS...

Selon le même texte, les revenus supérieurs à 30.000 et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement.

Il est aussi proposé de faire bénéficier les cessions de logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale, d'une réduction d'impôt de 50%.

Par ailleurs, le PLF 2022 propose de consacrer le principe de la globalité de l'imposition des revenus des personnes physiques qui consiste à intégrer dans la base imposable à soumettre au barème de l'IRG, au lieu de situation du domicile, l'ensemble des revenus réalisés par une personne à l'exception de certains revenus pour les-

quels l'imposition libératoire est maintenue eu égard à la nature de ces revenus.

22 À 30%, EN FONCTION DU NIVEAU DU REVENU RÉALISÉ

Dans l'exposé des motifs, il est expliqué qu'en l'état actuel de la législation fiscale, l'IRG est applicable aux revenus réalisés par les personnes physiques, ajoutant que certaines catégories de revenus sont soumises au barème progressif de l'IRG (exemple du BIC), alors que d'autres sont soumises à des impositions proportionnelles libératoires d'impôt (revenus fonciers, revenus des capitaux mobiliers, plus-values de cession etc).

Cette "dualité" de traitement en matière d'imposition des revenus, explique le texte, ne permet pas une répartition "équitable" de la charge fiscale entre les contribuables, par rapport à leur revenu global, comparativement à des niveaux identiques de revenus.

Le taux d'imposition moyen dégagé du barème progressif est de 22 à 30%, en fonction du niveau du revenu réalisé, alors qu'il se situe entre 7 et 15% maximum pour les revenus soumis à des impositions proportionnelles, ajoute le texte.

Pour remédier à cette situation et assurer une équité fiscale par la répartition de la charge fiscale en fonction des facultés contributives de chaque personne, il est proposé d'instaurer le principe de la globalité de l'imposition des revenus des personnes physiques qui permettra d'augmenter le rendement de l'IRG des catégories de revenus autres que les traitements et salaires.

RECETTES BUDGÉTAIRES À PLUS DE 5683 MILLIARDS DE DINARS

Le projet de la loi de finances (PLF) pour l'année 2022, prévoit des recettes budgétaires de 5.683,22 milliards de dinars, dont 2.103,90 milliards de dinars de fiscalité pétrolière.

Basé sur un prix de référence du baril de pétrole à 45 dollars et un prix du marché du baril à 50 dollars, le PLF 2022 prévoit une croissance économique de 3,3%, une croissance hors hydrocarbures de 3,7% et un taux d'inflation de 3,7%.

Il table sur des exportations d'hydrocarbures de 27,9 milliards de dollars et sur des importations de 31,8 milliards de dollars.

Les recettes budgétaires prévues sont de 5.683,22 milliards de DA contre des dépenses de 9.858,4 milliards de DA.

Le PLF prévoit, notamment, plusieurs mesures de soutien à l'investissement dans plusieurs secteurs, une refonte totale du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) qui induira une baisse de cet impôt, et la créa-



tion d'un dispositif national de compensation au profit des ménages nécessiteux, lequel se substituera au système des subventions généralisées.

Le PLF 2022 table sur des recettes budgétaires qui s'élèvent à 5.683,22 milliards de dinars, composées de 3.579,31 milliards de dinars de ressources ordinaires (63% des recettes) et de 2.103,90 milliards de dinars de fiscalité pétrolière (37%).

Les 3.579,31 milliards de dinars de recettes ordinaires sont composées essentiellement de 2.857,86 milliards de dinars de recettes fiscales (produit de contributions directes, des impôts divers sur les affaires, des douanes) et de 231,15 milliards de dinars de recettes ordinaires (produits et revenus des domaines, produits divers du budget, recettes d'ordre).

196,13 MILLIARDS DE DINARS CONSACRÉS À L'HABITAT

A rappeler que pour l'année 2021, la loi de finances complémentaire avait prévu un total de recettes budgétaires de 5.331,83 milliards de dinars, dont 3.404,78 de recettes ordinaires et 1.927 milliards de dinars de fiscalité pétrolière.

Quant aux dépenses, le PLF 2022 prévoit un budget de fonctionnement de 6.311,53 milliards de dinars et un budget d'équipement (crédits de paiement) de 3.546,90 milliards de dinars dont 2.713,86 milliards de dinars pour l'investissement et 833,03 milliards de dinars pour les opérations en capital. Sur le budget d'équipement, 196,13 milliards de dinars sont consacrés au soutien à l'accès à l'habitat, 736,11 milliards de

dinars aux infrastructures économiques et administratives, 253,44 milliards de dinars à l'agriculture et l'hydraulique et 228,10 milliards de dinars à l'éducation-formation.

Les infrastructures socioculturelles sont dotées d'un budget de 156,9 milliards de dinars, le soutien aux services productifs profite de 36,53 milliards de dinars, l'industrie de 4,79 milliards de dinars, et l'énergie et les mines de 1,75 milliards de dinars. Les Plans communaux de développement (PCD) sont dotés de 100 milliards de dinars, alors que 1.600 milliards de dinars du budget d'équipement sont consacrés aux autres secteurs.

Le PLF 2022 prévoit également 433,03 milliards de dinars consacrés au soutien à l'activité économique (dotations des comptes d'affectation spéciale, les CAS, et bonification des taux d'intérêt), alors que 390 milliards de dinars sont alloués aux dépenses imprévues.

EXONÉRATIONS FISCALES À L'ENDROIT DES JEUNES ENTREPRENEURS

D'autres parts, ce projet prévoit les exonérations fiscales à l'endroit des jeunes entrepreneurs inscrits dans les différents dispositifs d'aide à l'emploi, des start-up et des entreprises exportatrices et génératrices de devise.

Ainsi, les activités exercées par les jeunes promoteurs d'investissements, d'activités ou de projets, éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi régis par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), ou l'Agence nationale de

gestion de micro-crédit (Angem), seront exonérées totalement de l'impôt sur le revenu global (IRG), de l'impôt sur le bénéfice des entreprises (IBS) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour une période de trois ans.

La période d'exemption de l'IRG et de l'IBS est portée à 10 années lorsque les activités exercées sont implantées dans une zone du Sud bénéficiant de l'aide du Fonds de gestion des opérations d'investissements publics inscrites au titre du budget d'équipements de l'Etat et de développement des régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

Dans le cadre de la politique de développement de l'aquaculture, à travers notamment, l'octroi d'incitations d'ordre fiscal, le projet de loi prévoit de soumettre les opérations d'importation des géniteurs, des juvéniles, des alevins, des post larves de crustacés, des naissains de mollusques bivalves, des oeufs et des laitances, au taux réduit de 9% de la TVA et au taux de 5% des droits de douane.

Les produits locaux issus de l'aquaculture, sont, quant à eux, soumis au taux réduit de 9% de la TVA.

Il est également mentionné dans le même document qu'une dotation de 58 milliards de dinars sera répartie sur les 58 fonds d'investissement de wilaya chargé de participer au capital des Petites et moyennes entreprises créées par les jeunes entrepreneurs, à raison de 1 milliard de dinars par wilaya, qui peuvent, désormais, bénéficier d'un renouvellement de la dotation.

GHARDAIA

Relance de l'opération de recensement général agricole

L'opération de recensement général de l'agriculture (RGA) dans la région de Ghardaïa, choisie comme wilaya pilote pour tester la mise en œuvre d'une application numérique du recensement selon une approche modulaire (version Soft) préconisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), vient d'être relancée, a indiqué hier la direction des Services agricoles (DSA).

Lancée en avril dernier à Ghardaïa, l'opération de recensement national des exploitations agricoles et d'élevage a connu un répit imposé par la pandémie du Coronavirus, suivie d'une période caniculaire et de sécheresse durant la période estivale ainsi que le manque de moyens humain et matériel, a expliqué Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA. Le recensement a atteint jusque-là le taux de 26 %, soit 3.032 exploitations agricoles recensées sur 11.841 exploitations, a-t-il signalé, ajoutant qu'un renforcement en moyens humain et matériel vient d'être effectué pour accomplir



ce large processus de collecte de données et recueillir des statistiques fiables sur le secteur agricole dans la wilaya. L'opération de recensement s'appuie sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et une application numérique de collecte d'informations sur le secteur agricole dans toutes les phases de recensement telles que l'utilisation de dispositifs de géo-référencement, y compris les systèmes de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géographique (SIG), ainsi que les tablettes et ordinateurs portables, a détaillé M. Djebrit. Ce nouveau dispositif numérique et moderne de recensement agricole a été testé sur le terrain dans des exploitations agricoles dans les communes de Bounoura, El-Atteuf, Métili et Seb-Seb au préalable, avant le lancement du recensement général agricole et du cheptel, a-t-il souligné. Grace à l'utilisation des méthodes et outils innovants pour la collecte des données sur le terrain, selon un canevas numérisé et le renforcement des équipes

de recenseurs, permet d'accélérer le processus du recensement et d'améliorer la qualité et la fiabilité des données, conformément aux normes de l'institution onusienne (FAO), a noté le responsable. L'opération statistique d'envergure nationale, minutieusement préparée après l'installation d'une commission de suivi technique et opérationnel, composée des différents partenaires et structures du secteur, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, a fait savoir le responsable des statistiques à la DSA. La réalisation du recensement agricole constitue une étape cruciale pour les pouvoirs publics afin de mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale basée sur des données fiables et permet de connaître le nombre et la taille des exploitations, l'utilisation des terres, les superficies cultivées, l'intensité des cultures, les installations d'irrigation, l'utilisation des intrants agricoles, le cheptel, ainsi que les données démographiques sur les agriculteurs et l'emploi, a-t-il conclu.

GUELMA

MISE EN TERRE ATTENDUE DE 377.000 ARBUSTES DURANT L'EXERCICE 2021-2022

Les services de la conservation des forêts de la wilaya de Guelma ont prévu la mise en terre de 377.000 arbustes durant l'exercice 2021-2022, a annoncé avant-hier la conservation locale des forêts. La campagne de reboisement débutera officiellement, demain lundi, dans la région de Zemile dans les forêts de Beni Salah, situées dans la commune de Medjez Sfa et se poursuivra jusqu'au 21 mars 2022, avec pour objectif de reboiser 574 ha de surfaces réparties à travers 16 communes, notamment les aires dévastées par les incendies de l'été passé, a précisé à l'APS le conservateur local des forêts, Boubaker Ouadi. L'eucalyptus, le chêne-liège, le caroubier, le pin d'Alep et le cyprès sont les principales essences qui seront plantées durant cette campagne, a ajouté le même cadre. Le reboisement des aires ciblées au titre de la campagne 2021/2022 permettra le renouvellement du couvert végétal et la réhabilitation des forêts ravagées par les incendies de l'été passé, a assuré M. Ouadi qui a rappelé que les feux de forêts de l'été 2021 avaient parcouru une superficie de 5.300 ha. Il a aussi rappelé que la campagne de reboisement de la saison précédente a permis la plantation de 361.000 arbustes de diverses espèces. La nouvelle campagne de reboisement verra la participation de 20 associations locales signataires de conventions avec la conservation des forêts en vertu desquelles elles prendront en charge la mise en terre de 60.000 plants à travers 16 communes, selon la même source.

18.507 PERSONNES VACCINÉES CONTRE LA COVID-19 À ILLIZI

DES RÉSULTATS EN DEÇÀ DES PRÉVISIONS

Au moins 18.507 personnes ont été vaccinées contre le nouveau coronavirus (Covid-19) dans la wilaya d'Illizi, depuis le lancement en février dernier de la campagne de vaccination, ont affirmé avant-hier les services de la Direction locale de la Santé.

Menée à travers cinquante (50) points de vaccination, dont cinq (5) centres mobiles, désignés dans différentes communes de la wilaya, l'opération a permis de vacciner plus de 18.500 personnes, dont 6.555 ont reçu les deux doses, a affirmé à l'APS le chef de service Prévention à la direction de la Santé, Bachir Behida.

Ce chiffre reste, cependant, "en-deçà" des objectifs escomptés pour atteindre l'immunité collective dans cette wilaya de près de 76.000 habitants, au regard de la propagation de la pandémie et de l'éventualité de survenue d'une nouvelle vague de contamination, a-t-il expliqué. Selon M. Behida, les services de la santé s'emploient à élargir cette campagne préventive par la désignation d'autres points de vaccination de proximité, en dehors des établissements de santé, et le déploiement de brigades mobiles dans les zones enclavées pour rapprocher davantage la vaccination des citoyens et ainsi accroître le taux de vaccination, d'autant plus que le vaccin est "disponible et en quantité suffisante" dans l'ensemble des points de vaccination.

Des campagnes de sensibilisation sur l'importance de cette vaccination sont également animées via différents supports médiatiques locaux pour inciter les citoyens à s'y soumettre et atteindre ainsi l'immunité collective contre différentes pathologies virales.



NAAMA

La nouvelle ligne aérienne entre Mecheria et Alger inaugurée



Une nouvelle ligne aérienne Mechria-Alger a été inaugurée, avant-hier, avec la programmation par la compagnie Air Algérie d'un premier vol à partir de l'aéroport "Cheikh Bouâmama", à destination de l'aéroport "Houari Boumedienne" a précisé le directeur des transports de la wilaya de Nâama. A l'occasion du lancement de cette nou-

velle liaison aérienne, Boudaoud Bachir a souligné que la mise en exploitation de cette ligne s'inscrit dans le cadre de l'impulsion d'une dynamique des services de transport aérien domestique et de la relance des activités des aéroports de l'intérieur du pays. Il s'agit d'un vol hebdomadaire entre

les deux aéroports de Mecheria et d'Alger programmé chaque dimanche. Devant les représentants de la presse, les habitants de la région ont salué cette décision qui leur facilitera leurs déplacements vers la capitale pour divers motifs et réduira la durée du voyage. Les avions du pavillon national assureront la traversée en 90 minutes alors que voyage nécessite entre 8 et 9 heures par route.

Tout en exprimant leurs vœux de voir le lancement d'autres lignes à partir de l'aérodrome de Mécheria vers d'autres destinations comme Constantine et Ouargla, des citoyens ont considéré que le prix du billet pour Alger reste un peu élevé.

Pour sa part, le délégué de la compagnie Air Algérie au niveau de l'aérodrome de Mécheria, Lakhdar Sid, a indiqué que l'ouverture de nouvelles lignes demandées par les citoyens se fait selon une étude périodique de faisabilité des aspects économique et commercial.

Faire du Sud algérien l'Eldo

En Algérie, l'agriculture compte parmi les principaux poumons de l'économie. Si l'année 2020 a été marquée par des perturbations liées au coronavirus, le secteur affiche tout de même une certaine résilience. En Algérie, la valeur de la production agricole a atteint 25 milliards \$ au terme de l'année 2020 contre 23 milliards \$ un an plus tôt. C'est ce qu'indique le Département américain de l'agriculture (USDA) dans sa dernière note sur le pays.

Les régions du Sahara recèlent d'importantes ressources et potentialités à même de répondre à la fois aux besoins propres de ces régions en matière d'opportunités d'emplois et de besoins alimentaires des populations et de jouer un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire de la nation. Les conditions agro-climatiques des régions des piémonts de l'atlas sahariens, du bas Sahara (Biskra- El oued) et même du centre du Sahara (Ouargla et Ghardaïa) offre l'opportunité à un développement des filières de productions hors saisons. Ces filières peuvent renforcer les sources d'approvisionnement des grands centres urbains du Nord en produits maraichers, y compris de la pomme de terre. La mise en place de différents programmes pour le développement des régions du sud par le ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, ont permis la réunion des conditions nécessaires pour notamment assurer la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales.

Les principaux indicateurs révélateurs de l'importance de la place de cette zone dans l'économie agricole nationale sont :

-Dix (10) wilayas sahariennes : Adrar, Béchar, Biskra, El Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Ouargla, Tamanghasset et Tindouf ;

-Nombre de communes: 188 dont 141 Rurales

-Dix (10) circonscriptions administratives : Bordj Badji Mokhtar et Timimoune (Adrar), Béni Abbes (Béchar), Ouled Djellal (Biskra), El Meghaier (El Oued), El Meneaa (Ghardaïa), Djanet (Illizi), Touggourt (Ouargla), In Salah et In Guezzam (Tamenghasset) ;

-Quatorze (14) régions naturelles : Le Pays des Dayas, les Zibans, Oued Righ, Le Souf, Ksour, M'Zab, Ouargla, le Gourara, la Saoura, le Touat, le Tassili et le Tidikelt.

Superficie des parcours: 18 918 639 ha.
Longueur de la ceinture frontalière : 5 000 km.

Populations active totale: 1 203 725 hab dont 465 177 hab agricole

Potentialités en ressources naturelles

En sols ou le potentiel apte à une mise en valeur est de 1.4 millions d'ha et qui est localisé dans les grands ensembles étudiés des anciennes palmeraies de l'Oued - R'hir, du Touat - Gourara - Tidikelt et sur les nouveaux périmètres de Gassi -Touil, Hassi - Messaoud, In Amenas et d'Abadla.

En eau avec des potentialités exploitables estimées par le modèle numérique du Système Aquifère Sahara Septentrionale (SASS) à 6,1 milliards de m³ à l'horizon 2050.

En énergies renouvelables, le solaire : 13.9 TWh /an, éolienne : 35 TWh/an et géothermique. nappes aquifères chaudes(albien).

Les potentialités en eau, en sol et en énergie confirment, la possibilité non seulement de

conforter les périmètres productifs existants mais aussi d'impulser la création de nouveaux périmètres qui permettraient, à moyen terme, d'augmenter d'au moins 30% en maraichage, en céréales et en viandes rouges les niveaux enregistrés ces dernières années.

L'agriculture constitue l'activité principale et un facteur de stabilité des populations.

ACTIVITÉS AGRICOLES

Au cours de la dernière décennie la superficie agricole irriguée (SAI) au niveau du Sahara a connu une extension de plus de 106 000 ha. Ainsi, elle s'élève actuellement à 355 911 ha ce qui représente 30% de l'ensemble de la SAI nationale. Les grandes régions agricoles sont localisées dans les Ziban, l'Oued Righ, le Touat, le M'Zab, le Souf et Ouargla.

La phœniciculture, l'agriculture dans les régions sahariennes a de tout temps reposé sur la culture du palmier dattier (composé d'environ 1000 cultivars) du fait de ses capacités d'adaptation aux conditions climatiques difficiles et qui constitue l'élément essentiel sur lequel repose tout l'écosystème Oasien. L'évolution de la palmeraie a été caractérisée par une période d'abandon (1960/1980) traduit par une régression du potentiel productif, et vieillissement du verger et une étape positive plus marquante dans la redynamisation et l'évolution de la phœniciculture, et ce, grâce aux moyens mis en place par le gouvernement allant 1980 à ce jour.

Le patrimoine phœnicicole est estimé 167 279 ha équivalente à une production de 10 255 000 qx, la variété Deglet Nour représente 53%, localisée majoritairement dans les Zibans, le Souf et l'Oued Righ. Ces dernières affirment leur position de leaders de la production phœnicicole grâce aux variétés Degla Beida et Ghars, tandis que le Touat et le Gourara sont connus en particulier pour la variété Takarboucht.

En dépit de la sévérité de son climat, la région saharienne a vu le développement de la céréaliculture occupant plus de 81 900 ha localisés principalement dans les Zibans et le pays des dayas.

Autres cultures ayant connu une croissance exceptionnelle durant ces dix dernières années sont les cultures maraichères occupant actuellement près de 92 736 ha dont 41% est réservé à la pomme de terre. Elles sont pratiquées au niveau du Touat, l'Oued Righ, le M'Zab et principalement dans le Souf et les Ziban.

L'arboriculture, la se garde une place appréciable avec une superficie de 21 203 ha. Les principales productions fruitières, l'olivier dont la superficie dépasse les 10 800 ha, l'abricotier et le grenadier avec la prééminence des régions des Ziban et du M'Zab. Quant aux autres cultures, 19 196 ha sont dédiés aux cultures fourragères et 5 255 ha aux cultures industrielles (tabac, henné, faux safran et tomate).

Le cheptel est prédominé par un effectif ovin avec un taux de 69 % concentré dans les régions du Ksour des Dayas, Souf et Ziban d'une part et d'autre part l'élevage camelin représente l'activité spécifique des wilayas du sud avec un effectif de 339 748 têtes constituant ainsi la quasi-totalité de l'effectif national.

PROGRAMME ÉLECTRIFICATION AGRICOLE

L'énergie, et plus précisément l'électrification agricole n'a connu de prise en charge autant qu'action distincte qu'à partir de l'année 1995. Antérieurement à cette date, l'action faisait partie intégrante du programme classique d'électrification qui répondait quasi exclusivement aux besoins domestiques. Jusqu'en 1988, où une portion de 13% de ce programme a été annuellement consacrée à l'agriculture pour l'encadrement des opérations d'accession à la propriété foncière agricole « APFA » et des actions de mise en valeur isolées.

Les demandes pressantes et insistantes des agriculteurs au niveau local relatives à cette action ont amené le gouvernement à prendre des mesures particulières afin de lever les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des opérations de mise en valeur agricole.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AGRICULTURE

L'Algérie recèle d'énormes potentialités en tous types d'énergie renouvelables devront s'intéresser davantage à valoriser cette ressource naturelle, alternative lui permettant d'avoir réponse à bon nombre de préoccupations ayant relation avec cette ressource vitale qu'est l'énergie électrique dont une bonne partie de ses besoins futurs pourrait se distinguer à travers cette alternative. De par sa situation géographique, l'Algérie dispose d'un des gisements solaire les plus élevés au monde. La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2 000 heures annuellement et peut atteindre les 3 900 heures au niveau des Hauts Plateaux et du Sahara. L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1m² est de l'ordre de 5 KWh sur la majeure partie du territoire national, soit près de 1700 KWh/m²/an au Nord et 2 263 kwh/m²/an au Sud du pays.

La Durée Moyenne d'Ensoleillement au sud est de 3 500 Heures/an.

Concernant le Potentiel Eolien, L'Algérie à un régime de vent modéré (2 à 6 m/s). Ce potentiel énergétique convient parfaitement pour le pompage de l'eau particulièrement sur les Hauts Plateaux et les régions sahariennes.

Le programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, vise la mise en service d'une capacité de production d'origine renouvelable de 47 à 51 TWh à l'horizon 2030, ce qui représente 37 % de la capacité ins-

tallée et 27 % de la production d'électricité destinée à la consommation nationale. A ce jour, 14 wilayas du pays notamment, celles du Sud sont dotées de centrales d'énergie renouvelable d'une capacité de 343 MW.

Aussi, l'Algérie s'est engagée pour certaines mesures d'atténuation de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les trois gaz les plus importants en termes d'émission : le gaz carbonique (CO₂), le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O) à la COP 21. Pour honorer ses engagements le recours aux énergies renouvelables s'impose comme l'alternative la plus sérieuse, la plus propre et commercialement la plus rentable"

De ce qui précède, l'agriculture doit continuer à produire sans pour autant polluer l'environnement, bouleverser les écosystèmes et épuiser les ressources fossiles d'où l'intégration des ressources naturelles et de plus renouvelables dans les approches liées au développement des espaces agricoles et ruraux dans toutes leurs diversités, reste largement justifiée au vu des avantages que leur utilisation associe, aussi bien au plan social, qu'économique, La stratégie du MADRP relative à la promotion et au développement des énergies nouvelles et renouvelables s'inscrit en droite ligne

avec la stratégie nationale, cette dernière est hissée au rang de priorité nationale ; l'expérience du sec-



teur dans le domaine du pompage de l'eau et de l'électrification par énergie solaire au profit des ménages ruraux est ancienne, elle remonte à la fin des années 1970; il est visé à travers la promotion et le développement des énergies renouvelables en premier lieu, ce qui suit :

- Substitution des énergies conventionnelles directes (gasoil) par les énergies renouvelables(Comme une alternative)
- Préservation de la ressource hydrique (économie dans l'utilisation de la ressource eau) ;
- Electrification d'îlot épars (mini centrale);
- Mise en place des mécanismes incitatifs notamment (soutien) ;
- Enclenchement graduel de l'utilisation des énergies renouvelables au niveau:
 - de tous les ksours non électrifiés ;
 - des localités se situant dans les zones reculées (Irrigation de petites parcelles agricoles);
 - des espaces de parcours à travers la densification de points d'eau d'abreuvement du cheptel dotés d'équipements en rapport et électrification des kheïmas);
 - des palmeraies dites marginales situées

ION AGRICOLE AU SAHARA A AUGMENTÉ À 25 MILLIARDS \$ EN 2020

Orado des fruits et légumes

dans les espaces présahariens qu'il y'a lieu de préserver (Electrification des foyers).

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS.

Conservation par le froid des produits du terroir périssables (lait et dérivés, viande, etc.);

En second lieu, la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables produites au niveau des exploitations agricoles notamment la biomasse, la géothermie...), l'énergie produite sera injectée dans le réseau national, afin de rassurer les producteurs de cette énergie, des mesures d'incitation et d'encouragement sont prévues par la loi relative à la maîtrise de l'énergie (des avantages financiers, ...) pour les actions et projets qui concourent à la promotion des énergies renouvelables.

Sachant que l'agriculture est primordiale pour assurer la nourriture, l'eau, la lumière, la chaleur et bien d'autres produits et services et que le lancement d'un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique d'une part et

peuvent largement figurer en bonne place aux menus des meilleures tables.

Biskra, 400 km au sud-est d'Alger, presque aux portes du désert. À l'époque romaine, cette ville appelée Vescera était surtout réputée pour ses thermes. À l'époque coloniale, la bonne société venait y prendre le soleil et profiter de cette lumière exceptionnelle qui a captivé tant de grands noms, d'Henri Matisse à Eugène Fromentin, en passant par André Gide.

Aujourd'hui, Biskra s'est inventé une nouvelle vie, en devenant le potager de l'Algérie. À 56 ans, l'entrepreneur ne se prédestinait pas à cultiver des tomates, des poivrons ou des aubergines. Architecte de formation, cet homme aussi sec qu'un roseau s'est pris de passion pour l'agriculture. Il en a fait une activité supplémentaire de l'entreprise qu'il a fondée il y a plus de trente ans et qui est présente sur des secteurs aussi divers que les matériaux de construction, la chirurgie de pointe ou plus récemment l'eau embouteillée. Le groupe Tahraoui gère également une exploitation agricole de 70 hectares. « La plus grande en Algérie », précise son propriétaire.

DES ÉQUIPEMENTS ULTRAMODERNES

Des serres de son vaste domaine sortent, hiver comme été, des norias de camions chargés de produits agricoles destinés à garnir les assiettes de ses compatriotes, et ce aux quatre coins du pays. Mais pas seulement. Ses fèves s'exportent au Canada, ses tomates et melons en France et en Espagne, ses poivrons à Dubaï. Mohamed Tahraoui espère maintenant conquérir des marchés aussi différents que ceux de l'Ukraine et de la Russie, de la Chine ou de la Côte d'Ivoire.

« Nous ne nous contentons pas de satisfaire la demande locale, nous cherchons surtout à nous faire une place sur le marché international », insiste l'homme d'affaires. Les fermes sont nombreuses dans les environs de Biskra, mais celle de la famille Tahraoui se distingue par ses équipements ultramodernes. Comme ces serres, qui, sur des dizaines d'ha, forment une véritable mer de plastique qui rappelle la région d'Almería, dans le sud de l'Espagne, où chaque année sont produites plus de 3 millions de tonnes de fruits et légumes destinés au marché européen.

Depuis une dizaine d'années, Biskra et sa région fournissent 40 % de la production agricole nationale, pour un chiffre d'affaires de quelque 3 milliards d'euros. Dans cette Algérie où les revenus en devises sont assurés à 98 % par le pétrole et le gaz et où la facture des importations alimentaires frôle chaque année la barre des 8 milliards d'euros, la wilaya ressemble à un exemple à suivre pour tous ceux qui rêvent de voir le pays sortir enfin de sa dépendance aux hydrocarbures. « Le pétrole n'est pas éternel, rappelle Mohamed Tahraoui. La terre si. »

TERRE FERTILE

Des montagnes de Kabylie, d'où sa famille

est partie au début des années 1990 aux vastes étendues semi-désertiques de Biskra, le parcours de Samir Saoudi relève presque d'un chemin de croix. Dans sa ferme de 55 ha, Samir cultive un vignoble dont les raisins couleur grenat commencent à susciter l'intérêt de certains importateurs français. « Climat, eau, terre fertile, ici il y a tout pour réussir, dit le jeune homme. Même quand tu plantes un caillou, il pousse. »

Reste à équiper ce jardin extraordinaire en infrastructures nécessaires pour doper l'impact économique de la filière. C'est justement pour combler ce manque qu'Ali Serroui, patron du groupe du même nom, a décidé d'implanter, pour 50 millions d'euros, un complexe agro-industriel dimensionné pour transformer, conserver et conditionner les productions alimentaires de la région. Il rêve également de mettre en place une centrale d'exportation. « Nous pouvons faire de Biskra le fleuron d'une industrie capable d'injecter 4 milliards d'euros par an dans l'économie du pays », s'enthousiasme Ali Serroui, pour qui faire fleurir le désert n'est pas une vue de l'esprit.

BISKRA: L'OLÉICULTURE, UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LE SECTEUR AGRICOLE

La filière oléicole se développe davantage dans la wilaya de Biskra et constitue aujourd'hui un générateur de valeur ajoutée pour l'agriculture au regard de l'extension des superficies qui lui sont allouées, mais aussi de la production, qualitative et quantitative, engrangée.

L'oléiculture, selon les professionnels du secteur agricole, s'est ainsi développée de manière tangible dans cette wilaya, connue pour la diversité de ses produits agricoles notamment les dattes comme produit phare, les légumes primeurs, les fruits et les viandes.

Avec une production annuelle se rapprochant des 200.000 quintaux (qx) d'olives de table et 50.000 qx d'olives destinés à l'extraction de l'huile, la filière oléicole occupe donc une place importante dans la liste des produits agricoles locaux, a indiqué à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et du soutien technique de la direction locale des services agricoles (DSA), Mohamed Mouada.

L'oléiculture, selon M. Mouada, attire chaque année un nombre croissant d'investisseurs, contribuant ainsi à l'augmentation du nombre d'oliviers qui s'élève à environ 1,4 million d'arbres de diverses variétés d'olives comme Chemlel et Sigoise, mais aussi à l'extension des superficies affectées à cette culture à hauteur de 5.000 ha.

Les perspectives des agriculteurs se sont clarifiées au fur et à mesure des expériences acquises pendant plus de deux décennies concernant les méthodes adéquates de plantation, d'irrigation et de prévention des fléaux.

Estimant que les agriculteurs ont réussi à surmonter divers obstacles, le président de l'Association des producteurs d'olives de la wilaya, Mebarak Nacer a affirmé de son côté qu'"il était difficile pour beaucoup d'agriculteurs de se reconvertir et changer d'activité d'autant que plusieurs d'entre eux se sont lancés dans ce domaine avec peu de moyens, sans étude préalable et sans même connaître les variétés et la qualité de plants d'oliviers". L'extension actuellement de la filière oléicole, selon M. Mebarak est le fruit des efforts consentis par les agriculteurs, de l'accompagnement d'organismes et dispositifs d'aide, notamment les instituts techniques à travers des formations dispensées aux agriculteurs concernés, ainsi que le recours aux mécanismes de traitements antiparasitaires.

Exploitant une parcelle de terre dans le cadre d'une concession agricole, Zoubir

Meghni, agriculteur dans la commune de Branis, avait cultivé dans un premier temps diverses espèces d'arbres fruitiers tels les abricotiers, oliviers, palmiers dattiers et les légumes de saison, avant de tout délaisser pour se consacrer uniquement à la culture des oliviers.

"La plantation d'oliviers a généré des résultats prometteurs me permettant ainsi d'agrandir les superficies dédiées à l'oléiculture et arrêter les autres cultures financièrement moins rentables que les olives", a-t-il assuré.

Abondant dans le même sens, Saâd Thabet, associé dans une exploitation agricole dans la région d'El Feidh, considère à cet effet que "l'agriculteur recherche avant tout la diversité, mais la rentabilité financière détermine son choix pour une culture plutôt qu'une autre"

Et d'ajouter: "je me suis orienté activement vers l'oléiculture en conjuguant mes connaissances dans ce domaine et mes ressources financières limitées, car cette culture ne nécessite pas des fonds importants pour exploiter de grandes surfaces, mais se limite plutôt à entretenir le lieu où les plants sont mis en terre, tout en optant pour un système d'irrigation goutte-à-goutte".

Il a relevé, à ce titre, "les frais onéreux que nécessitent d'autres cultures, comme les légumes primeurs cultivés sous serres en plastique, la préparation de la terre, leur entretien quotidien en plus des charges supplémentaires pour couvrir les frais de la main-d'œuvre".

Propriétaire d'une exploitation agricole, située à El Hazima, dans la commune de Loutaya, Fouad Mouffok estime lui, que "l'oléiculture constitue une alternative à la culture des légumes primeurs qui nécessite un énorme investissement et une main-d'œuvre permanente", précisant que "la productivité des palmiers intervient après de longues années, tandis que les oliviers ne demandent pas beaucoup de soins et ses plants peuvent être rentables en moins de 5 ans".

DES EFFORTS POUR AMÉLIORER LA VARIÉTÉ LOCALE

Les agriculteurs de la région de Biskra aspirent, à travers des expériences acquises durant plus de 20 ans, à développer la filière de l'oléiculture et améliorer la qualité de la production en optant pour des plants à grand rendement, compatibles avec les spécificités climatiques des régions désertiques, selon le président de l'association locale des producteurs d'olives, Mebarak Nacer.

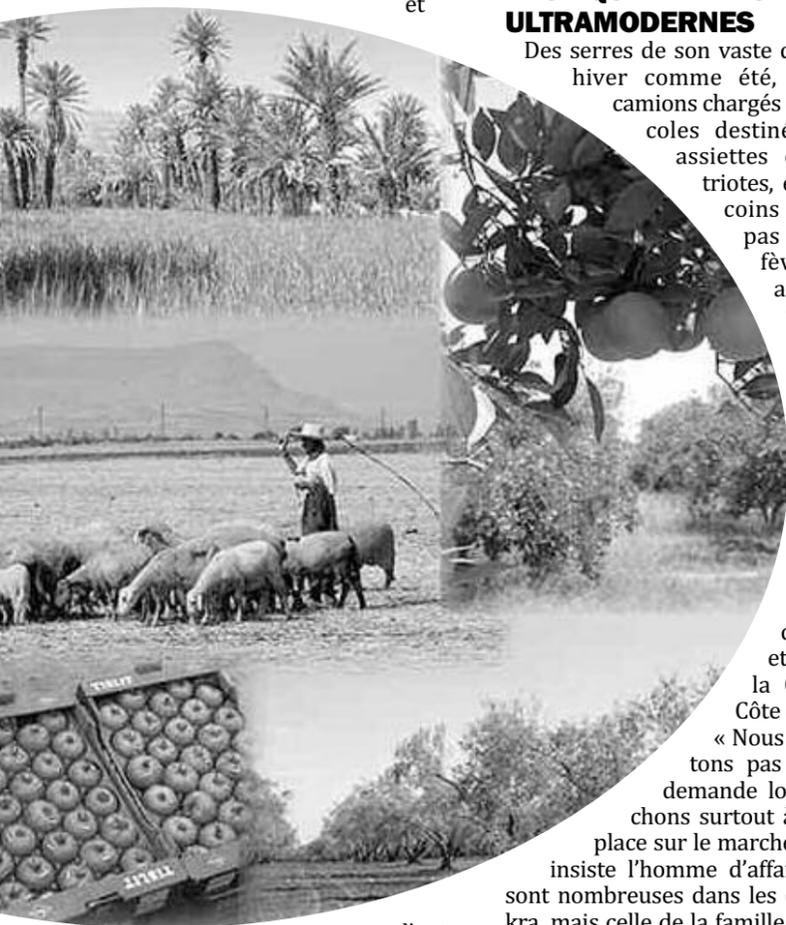
Il a indiqué, en ce sens, que les expériences ont mis en évidence que la variété locale connue sous le nom de "Biskria", constitue l'une des variétés les plus adaptées pour ce climat avec une production de deux (2) qx d'olives par arbre et une quantité d'huile oscillant entre 17 à 25 litres.

Mebarak a fait état d'intenses efforts en vue d'améliorer cette variété d'olives, caractérisée par une maturité précoce (avant le mois de septembre), en fournissant les plants nécessaires et en nombre suffisant, en organisant des sessions de formation et de sensibilisation au profit des agriculteurs dans la perspective d'investir dans la filière oléicole, mais aussi en procédant à l'extension des surfaces cultivées tout en utilisant rationnellement l'eau d'irrigation.

En Algérie, l'agriculture compte parmi les principaux poumons de l'économie. Si l'année 2020 a été marquée par des perturbations liées au coronavirus, le secteur affiche tout de même une certaine résilience.

En Algérie, la valeur de la production agricole a atteint 25 milliards \$ au terme de l'année 2020 contre 23 milliards \$ un an plus tôt. C'est ce qu'indique le Département américain de l'agriculture (USDA) dans sa dernière note sur le pays.

I. Med Amine



d'autre part l'amorce d'une dynamique d'énergie verte qui s'appuie sur une stratégie axée sur la mise en valeur de ressources inépuisables et leur utilisation pour diversifier les sources font que le secteur agricole sera le moteur de l'économie verte de demain pour l'Algérie.

BISKRA, LE POTAGER DE L'ALGÉRIE

Depuis une dizaine d'années, Biskra et sa région fournissent 40 % de la production agricole nationale, pour un chiffre d'affaires de quelque 3 milliards d'euros. La wilaya fait figure d'exemple à suivre pour tous ceux qui rêvent de voir le pays sortir enfin de sa dépendance aux hydrocarbures.

Quand Mohamed Tahraoui palpe les grappes de tomates cerises qu'il cultive sous serre, il en parle comme le ferait un chef étoilé de ses plats, avec une certaine emphase et beaucoup de poésie. Pas besoin de forcer le trait pourtant, les tomates de Mohamed Tahraoui

ELLE A REFUSÉ LE FORMAT «INEFFICACE» DE «TABLES RONDES» SUR LE SAHARA OCCIDENTAL :

Pourquoi l'Algérie a rejeté ce type de rencontres «sans pouvoir décisionnel»

■ Il y a trois jours, la délégation algérienne à New York a catégoriquement et fermement rejeté le format dit de « tables rondes » pour la reprise des négociations sur le Sahara Occidental, auquel fait référence le projet de résolution sur la prorogation de la Minurso est « inefficace et contre-productif ».

Dans une missive envoyée au président du Conseil de sécurité Martin Kimani, et dont le chef de l'ONU a été rendu destinataire, la mission d'Algérie à New York a réagi vivement au format de négociations dits de « tables rondes » suggéré dans ledit projet.

Selon les sources de l'Express, ce type de rencontre est à la limite de l'informel, en tous cas, « sans véritable pouvoir », et doit « transmettre » ; donc autant de paramètres contre-productifs alors que la situation doit exiger de l'engagement et du lourd. L'Algérie a récemment mis en garde, par la voix de son envoyé spécial pour le Maghreb et le Sahara occidental, Amar Belani, contre un risque "sérieux" d'escalade entre le Maroc et le Polisario. D'où la réponse algérienne : « L'Algérie n'a jamais considéré ces « tables rondes » comme le format ultime pour la conduite du processus politique au Sahara occidental mais plutôt comme une étape de transition vers des négociations entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario », explique la délégation algérienne.

Et de préciser que ces « tables rondes » se sont avérées inefficaces et sont devenues contre-productives et problématiques du fait de leur instrumentalisation par les autorités marocaines pour se détourner de leurs responsabilités et déformer la réalité du conflit au Sahara occidental comme question de décolonisation".

La mission avertit que l'Algérie ne va en aucun cas prendre part à ces « tables rondes », tout en réaffirmant son engagement à soutenir les efforts du SG de l'ONU en vue de relancer les négociations directes entre les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc.

R. I.

CHASSÉS DU SAHEL, LE GROUPE DES FRANCO-EXPANSIONNISTES S'AGITE

Le gouvernement malien est la cible d'une campagne médiatique de diabolisation



Le gouvernement malien de transition est la cible d'une "véritable campagne médiatique de diabolisation", et d'un "véritable terrorisme politique et diplomatique", affirme le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga qui soutient néanmoins que le gouvernement "ne bougera pas d'un iota".

« Il y a une véritable campagne médiatique de diabolisation du gouvernement de transition orchestrée par ceux qui ont soutenu le gouvernement corrompu et laissé faire des détournements massifs au niveau du budget destiné à l'armée et à la sécurité du pays », a affirmé Choguel Maïga, qui intervenait depuis Bamako, à l'émission "L'histoire en marche", diffusée jeudi sur les ondes de la radio nationale, chaîne 3.

"On a exercé contre notre gouvernement un véritable terrorisme politique, diplomatique et médiatique pour nous faire plier", a assuré le Premier ministre. "On nous bougera pas d'un iota des positions de principe pour défendre notre pays", a-t-il dit dans ce contexte démentant une nouvelle fois les accusations proférées contre les autorités maliennes d'avoir engagé des "mercenaires".

Le Premier ministre malien est revenu sur les événements du 18 août 2020: "Nous avons expliqué à nos partenaires

de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) que ce qui s'est passé au Mali n'est pas un coup d'Etat classique et que les militaires ne sont pas sortis des casernes pour venir prendre le pouvoir".

"Lorsque le changement est intervenu le 18 août 2020, 24 heures plus tard, c'est un véritable bain de sang qui était programmé parce que le pouvoir avait décidé de mater dans le sang l'insurrection populaire et d'arrêter tous les leaders de l'insurrection", a-t-il expliqué.

Donc, "pour éviter le bain de sang et le chaos qui pouvait nous conduire à la guerre civile c'est l'aile patriotique de l'armée qui est intervenue pour mettre fin à cette dérive", a encore précisé le Premier ministre malien. Et d'ajouter: "Ces militaires ont toujours dit que leur but était de réaliser les exigences et les demandes du peuple".

Dans ce contexte, Choguel Maïga, a rappelé que le gouvernement en place au

Mali est issu d'une insurrection populaire qui a duré des mois et qui réclamait de résoudre plusieurs problèmes dont l'insécurité. Il dira à ce sujet que "le terrorisme au Mali est présent aujourd'hui dans environ 60 à 70 % du territoire", malgré la présence de 14.000 militaires de la Minusma (Mission de l'ONU au Mali), plus de 5.000 soldats français, plus de 5.000 militaires du G5 Sahel, en plus de l'armée malienne (30.000 à 40.000 personnes).

Parmi les revendications de l'insurrection populaire aussi figure la lutte contre corruption qui, avec "la mauvaise gouvernance sont à l'origine de la déliquescence de l'Etat depuis 30 ans". Donc, a-t-il poursuivi, "il faut appliquer ces exigences" appelant à cet effet à "des réformes politiques et institutionnelles profondes" pour remettre le pays sur les rails.

LA TRANSITION VA ÊTRE DÉCALÉE DE QUELQUES MOIS

A une question sur l'extension de la durée de l'actuelle période de transition, prévue pour durer 18 mois, le Premier ministre a répondu: "D'abord, lorsque vous décidez d'une politique, il faut qu'elle colle à la réalité. Mais, le terrorisme a envahi le pays où personne ne peut sortir à plus de 50 km des capitales régionales", d'où l'impossibilité d'organiser aujourd'hui des élections.

De plus, "nous avons un système de fraude que le peuple a rejeté et ensuite il faut aller vers des réformes politiques et institutionnelles pour la refondation de l'Etat malien. Nous avons mis en place un organe indépendant pour organiser les élections et nous travaillons à sécuriser le pays". Mais, a-t-il confié, "tout cela ne peut être fait en 18 mois".

Il a annoncé, dans ce sens, l'intention du gouvernement en place d'organiser "des assises nationales de la refondation où toutes les forces vives seront réunies". Donc, a-t-il expliqué, la transition va être décalée de quelques semaines ou mois pour éviter d'organiser des élections dans la précipitation et de retomber dans le piège de la contestation".

Evoquant, par ailleurs, l'intervention française au Mali, Choguel Maïga a indiqué qu'en 2013, lorsque le gouvernement intérimaire avait sollicité l'aide de la communauté internationale, de la France en particulier, il avait demandé un appui aérien et il n'était pas question de soldats français au sol.

Huit ans après, regrette le Premier ministre malien, "le terrorisme qui était confiné dans l'extrême Nord du Mali, a envahi le territoire malien, et l'intégrité du territoire n'est toujours pas restaurée dans une partie du territoire où nous avons des groupes armés qui défilent chaque année avec des armes lourdes devant des militaires français et de la communauté internationale".

Ajouté à cela, les résolutions des Nations unies qui changent chaque année "souvent sans l'avis des Maliens".

"Cette année nous avons décidé qu'on ne nous fera plus adopter une résolution au nom du Mali sans l'accord et l'avis du gouvernement malien", en référence à l'introduction par la France d'une résolution au Conseil de sécurité pour augmenter le nombre des militaires de la Minusma de plus de 2.000 hommes.

R.I./avec Aps

DÉJÀ EN FROID AVEC BAMAKO, BAZOUM EN RAJOUTE UNE COUCHE :

«Les dirigeants maliens ont tout intérêt à nous écouter»

R.I./agences

Sécurité régionale, transitions militaires, alternance, Libye, Guinée, Tchad... Le chef de l'État nigérien, qui se définit comme un « militant de la démocratie », dit que « son pays est un modèle à suivre ».

Sept mois après son investiture, Mohamed Bazoum, 61 ans, continue de surfer sur un état de grâce que ce vétéran de la scène politique nigérienne sait éphémère, mais dont il profite pour poser les trois principaux jalons de son quinquennat : sécurité, éducation, agriculture. Un triptyque pour la réalisation duquel une prolongation du climat actuel de relative paix politique et sociale ne serait, il est vrai, pas de trop, tant celui qui se définit comme un « militant de la démocratie » et que son homologue français Emmanuel Macron cite volontiers en exemple de bonne gouvernance fait face à des

défis impressionnants.

Certes, en se faisant élire, en février dernier, avec 55,6 % des voix, Mohamed Bazoum a remporté le premier de ses paris. Une victoire qu'il ne pouvait que partager avec son prédécesseur, Mahamadou Issoufou, un authentique démocrate lui aussi, labellisé prix Mo Ibrahim, qui a eu l'audace de se choisir comme héritier un homme issu d'une communauté très minoritaire mais dont il ne doutait ni de la loyauté, ni de la compétence, ni de l'expérience. Et cela, sans que la légitimité du dauphin souffre du parrainage du sortant, ce qui n'était pas acquis.

Concernant le Mali, avec lequel il est en froid depuis des mois, après ses déclarations sur la junte de l'équipe Goïta, voilà ce qu'il dit encore à « Jeune Afrique » : « C'est une zone directement affectée par les agissements des terroristes : vols de

bétail, agressions de populations éloignées de nos forces de défense, tueries de groupes. Depuis le début de cette année, les jihadistes de l'EIGS [État islamique au Grand Sahara] semblent avoir changé de stratégie : ils affrontent de moins en moins nos soldats et s'en prennent de plus en plus aux civils isolés, ce qui est un signe de faiblesse. Mais c'est aussi ce qui rend la situation particulièrement difficile à gérer : le territoire concerné est vaste, et nous ne serons jamais en mesure de déployer des troupes partout en même temps, dans chaque village, dans chaque champ ».

Pour en venir à bout, il demande aux dirigeants maliens d'être à son écoute. Voilà ce qui va encore envenimer les choses sans aucun doute, Bamako devenant de plus en plus allergique à ses propos qu'elle accuse d'être dans une logique de puissances extérieures.

COUP D'ETAT ET
CAN FÉMININE 2022
**LE MATCH ALGÉRIE-
SOUDAN SERA IL
MAINTENU ?**

Meriem.D

■ Alors que la Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral érythréen pour le match Soudan-Algérie, comptant pour la manche retour de l'avant-dernier tour des éliminatoires de la CAN féminine 2022, prévu aujourd'hui au Hilal Stadium d'Omdurman (18h00, algérienne), un coup d'Etat éclate au Soudan.

La CAF a choisit pour ce match le trio érythréen emmené par Suzana Sememre Yohannes, qui sera assistée d'Elsa Ghenrab Yohannes et Warsay Melake Tedros. La quatrième arbitre est Medab Wonedmu Biftu (Ethiopie), alors que la commissaire du match est Tabitha Wambui Njotge (Kenya). En effet, l'armée soudanaise a dissout le régime civil, arrête les dirigeants politiques et déclare l'état d'urgence. Le général Abdel Fattah Burhan, qui dirigeait un conseil conjoint avec les dirigeants civils, a mis en cause les luttes politiques intestines. Des manifestants sont descendus dans les rues de la capitale, Khartoum, et des coups de feu ont été signalés.

Le Premier ministre Abdallah Hamdok fait partie des personnes qui auraient été assignées à résidence par des soldats non identifiés. A la veille de cette rencontre, La Fédération Algérienne de Football (FAF), a rassurée l'opinion sportive. « L'équipe nationale féminine qui séjourne en ce moment à Khartoum, en Soudan, en prévision de la rencontre retour des éliminatoires de la CAN Total Energies 2022 au Maroc, est dans de bonnes conditions, en dépit de la situation politique qui prévaut dans ce pays » a indiqué hier, un communiqué de la FAF. Pour rappel, la sélection algérienne (seniors/dames) de football est arrivée samedi à Khartoum, en prévision du tour préliminaire "retour" de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2022). Une formalité pour les protégées de la coach Radia Fertoul, qui avaient gagné, très facilement le match aller (14-0), au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger).

FOOT
**LE PARIS SG, RÉDUIT
À DIX, FAIT MATCH
NUL À MARSEILLE
(0-0)**

Le Paris SG de Lionel Messi, Neymar et Mbappé, réduit à dix en début de seconde période, a été tenu en échec (0-0) sur la pelouse de Marseille lors du 101e classique du championnat de France, dimanche en clôture de la 11e journée. Le PSG caracole toujours en tête du championnat avec sept points d'avance sur Lens, tandis que l'OM pointe au quatrième rang, à dix longueurs du leader parisien.

CAF

Les canaries écrasent les FAR de Rabat (2-1)

La JS Kabylie a validé son ticket pour le dernier tour de cadrage avant la phase de groupes de la CAF Confederation Cup, en s'imposant, avant-hier, 2 à 1 face aux Forces armées royales de Rabat.

■ Les canaries ont été vainqueurs en aller-retour face aux marocains dans ce deuxième tour de la Coupe de la CAF. La JSK a s'est imposé à Rabat face au FAR il y a une semaine sur le score de 1 à 0. Les Kabyles l'ont également remporté au match retour à Tizi-Ouzou cette fois sur le score de 2 à 1.

Avec un très beau doublé de Haroun, les Jaune et Vert ont réussi à ouvrir la marque à la 56' avant de voir les marocains égaliser deux minutes plus tard par l'intermédiaire d'Araina. Sur un score de parité la JSK était toujours qualifiée mais les kabyles ont eu une petite frayeur lorsque le FAR avait



réussi à marquer un second but fort heureusement refusé.

Tout de suite après la JSK réussira à ajouter le but de la victoire à la 90'+3 avec un Haroun qui aura brillé de mille feux

dans cette soirée africaine. Solidaires et combatifs, les hommes de Trabelsi ont relevés leur premier défi et décrochent leur billet pour le prochain tour de la Coupe de la

CAF. Une qualification méritée pour le finaliste de la précédente édition qui espère réaliser dans cette compétition au moins le même parcours que la saison dernière. **D. M.**

FOOTBALL / LIGUE 1 ALGÉRIENNE - TRANSFERT

Nadjib Amari débarque au CR Belouizdad

Le milieu de terrain Nadjib Amari, a débarqué avant hier à Alger, en provenance de France, pour intégrer les rangs de sa nouvelle équipe, le CR Belouizdad, a annoncé la direction du club algérois. "Nadjib Amari a atterri en fin de matinée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger et devrait se présenter au stade

Omar-Hamadi dès ce dimanche soir à Bologhine, pour assister au match de Coupe d'Afrique contre les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas" a précisé la direction belouizdadie dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Le franco-algérien de 29 ans, formé par l'Olympique de Marseille, avait paraphé son contrat d'engagement avec le

Chabab par internet, et avec lequel il s'est engagé jusqu'en 2023. Il est la septième recrue du club cette saison, et le dernier d'entre elles à intégrer les rangs du club, puisque les deux autres recrues belouizdadies, Abderrahmane Bourdim et Bouzid Dadache ont déjà entamé les entraînements.

R. S.

FOOT-LIGUE 1 FRANÇAISE (11È JOURNÉE)

Atal signe un premier but et permet à Nice de renverser Lyon

L'équipe de Nice a battu in extremis, avant-hier à domicile, son homologue de Lyon (3-2), après avoir été mené 2-0 à neuf minutes de la fin du match comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 française. Le défenseur algérien Youcef Atal (81)

puis son coéquipier Andy Delort (89 SP) ont permis à Nice d'égaliser à 2 à 2, avant que Evann Guessand ne porte l'estocade (3-2) à la 90'+3. La formation lyonnaise avait bien entamé la rencontre en ouvrant le score à la 35e minute de jeu par Toko Ekambi, avant d'ajou-

ter un second but en seconde mi-temps par Houssam Auar (68). A l'issue de cette rencontre, Nice occupe, avec 19 points, la 2e place au classement de la Ligue 1 française dominé par le Paris SG avec 27 points. Lyon est classée à la 7e place avec 16 points.

CHAMPIONNAT ARABE DE NATATION

L'Algérien Abdellah Ardjoune rafle l'or

Le nageur algérien Abdellah Ardjoune a raflé la médaille d'or sur 50m dos, avant-hier lors de la première journée des championnats arabes de natation (petit bassin) qui se déroulent à la piscine Mohamed Ben Zayed à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis. Les deux nageurs algériens,

Jaouad Syoud et Abdellah Ardjoune, sont les seuls représentants algériens dans cette première édition des championnats arabes de natation (petit bassin). Organisée par l'Union arabe de natation, cette compétition enregistre l'engagement de 230 nageurs de 18 pays, âgés de plus de 19 ans

ainsi que des juniors, répartis en deux tranches d'âge (14-15 ans et 16-18 ans). Ardjoune (19 ans) sera également présent sur les 100 m et 200 m dos, alors que son coéquipier Jaouad Syoud (21 ans) sera aligné sur les épreuves de 200 m, 400 m 4 nages et 100 m brasse.

FOOT/FORMATION DES STAGES CAF "C" AU PROFIT DES CANDIDATS DE L'OUEST

■ La direction technique nationale (DTN), en collaboration avec les Ligues régionales de football de Saïda et d'Oran, organise des stages de formation en licence CAF C "module 1", au profit des candidats de l'ouest du pays, a indiqué hier un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). C'est de la ville de Tiaret que le directeur de la formation à la DTN, Taoufik Korichi, a donné le coup d'envoi de ce stage au profit de trente (30) entraîneurs de la Ligue régionale de football de Saïda. Il a également assisté à l'ouverture du stage dans la wilaya d'Oran, destiné aux candidats de l'Ouest et rehaussé par la présence des noms d'envergure sur la scène footballistique, à l'image de Boukessassa, Hanister, Daoud Sofiane et Tenkob. Avec le déroulement de ces deux formations, ce sont six (06) Ligues régionales de football à avoir tenu leur stage de formation CAF C. Il reste encore trois (03) Ligues régionales à accéder à cette formation continentale. Il s'agit des Ligues régionales d'Annaba, Ouargla et de Béchar, programmé pour le début du mois de novembre.

R. S.

RÉCOLTANT 40,1 MILLIONS DE DOLLARS

«Dune» surfe sur le box-office nord-américain pour son lancement

■ "Dune", l'adaptation du grand classique de la littérature de science-fiction par le réalisateur canadien Denis Villeneuve, a raflé la première place du box-office nord-américain ce week-end pour son lancement, selon les estimations provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations publiées avant-hier.

Le film, au thème environnemental sous-jacent, a récolté 40,1 millions de dollars entre vendredi et dimanche, alors même que sa sortie a eu lieu de manière simultanée sur les grands écrans et sur la plateforme de streaming HBO Max.

Avec son affiche à la constellation de stars comme Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac, Zendaya ou encore Jason Momoa, cette adaptation du roman de 1965 de Frank Herbert raconte l'histoire de la puissante famille Atréides qui se retrouve affectée à la gestion d'une planète où est produit l'"épice", une mystérieuse substance indispensable au voyage interstellaire. Sorti il y a déjà plusieurs semaines dans d'autres pays, "Dune" a engrangé 180 millions de dollars dans le reste du monde, et Denis Villeneuve, réalisateur de films de science-fiction comme "Blade Runner 2049" et "Premier Contact", espère pouvoir transformer la saga en dyptique.

Premier la semaine dernière, "Halloween Kills" se classe ce week-end à une distante deuxième place avec 14,5 millions de dollars de recettes (73,1 millions en deux semaines).

Le film d'horreur, suite du "Halloween" de 2018, met de nouveau en scène Jamie Lee Curtis dans le rôle de Laurie Strode face à l'horrible Michael Myers joué par Nick Castle. Le dernier James Bond, "Mourir peut attendre", se retrouve en troisième place avec 11,9 millions de dollars. Le dernier opus avec Daniel Craig en tant que 007 continue de tomber dans le classement pour sa troisième semaine d'exploitation (120 millions en tout).

"Venom: Let There Be Carnage" est quatrième avec 9,1 millions. Tom Hardy y joue le journaliste d'investigation Eddie Brock, dont le lien symbiotique avec un extraterrestre appelé Venom lui donne des super-pouvoirs.

En cinquième position, le nouvel entrant "Ron débouque" a enregistré 7,3 millions de dollars de recettes. Ce film d'animation raconte l'histoire d'un collégien et de son robot Ron, dont les bugs sont à l'origine de péripéties pour le duo.

LE GROUPE I WAL DONNE NAISSANCE À SON NOUVEL ALBUM

"Hamghart" en hommage à Markunda, la diva des Aurès

Le groupe «Iwal» fondé par le duo Fayçal-Nesrine, vient de donner naissance à son nouvel album, intitulé Hamghart.



Les talentueux artistes ont concocté 16 titres, chargé de sonorités, d'émotions et d'histoire à travers lequel, ils souhaitent faire voyager, le public, au cœur des Aurès avec des escales destinées à rendre hommage aux pionniers de la musique chaouïe, la musique de notre région.

«Nous avons appelé notre album Hamghart, un titre qui raconte le désarroi d'une société qui a du mal à comprendre son malaise. Dans la tradition des Aurès, quand les choses vont mal on fait appelle à Hamghart, terme berbère multi-sens, qui signifie la vieille, l'ancienne, la mère, la terre, l'origine, la sagesse, l'histoire. Hamghart répond à nos questions, elle nous éclaire et nous apporte des explications, elle nous guide sur les chemins de l'avenir» affirme le groupe sur leur page officielle.

Concernant le titre «Inumiden» écrit et développé avec Khaled Bouali, historien, chercheur et dramaturge, auteur de la pièce Youghartha, le groupe expliquera qu'il «raconte d'une façon rock et rythmée l'histoire des premiers numides, socle antique de l'Afrique du Nord». A travers cet album, «Iwal» (qui signifie infini espoir berbère) a voulu rendre hommage à Markunda, la diva des Aurès, avec une reprise à «notre sauce de son titre H'med que le public a baptisé Chacha» expliqueront ces artistes. Ajoutant : «Nous rendons également hommage à Messaoud Nedjahi, un grand poète, un grand ami qui nous a quitté cette année. Nous reprenons quatre de ses chansons: Achal, Usman, Yudan et

Azri-n-Tiswanin». «Nous n'oublions pas Abdellah Messarhi, notre poète du village avec qui nous avons co-écrit les titres de Mqidech & Tcumana, Jimmy D Hamma et Ameqsus ainsi que Ali Athmani alias "Ali Kahina" qui nous a autorisé à reprendre une de ses chansons intitulée Ur Nuci U Nezzenz» ajouteront t ils.

RENOUER AVEC SES RACINES

A travers cet album, Iwal souhaite «permettre à la nouvelle génération de renouer avec ses racines et nous espérons faire découvrir les richesses infinies de notre patrimoine musical, sa modernité et son universalité» ont-ils dit. Ce nouveau né est un projet qui a débuté il y a deux ans, «nous avons décidé de mettre au monde notre premier «bébé», Hamghart. La pandémie de Covid-19 nous a perturbés comme tout le monde, mais nous restons optimistes et nous gardons le cap» a fait savoir le groupe. Pour créer et développer cet album plein de promesses, le groupe a disposé d'une résidence d'artistes à Bejaia. «Nous nous sommes enfermés plusieurs semaines en compagnie des musiciens qui nous accompagnent habituellement sur scène et qui sont devenu la famille Iwal» ont-ils confié.

Le groupe est donc, composé de Khalil Benflis (guitare électrique), Abdelkrim Selmane alias Karim (batterie), Nadjim Smaili et Ahmed Lamine Ghanem (percussions), Mourad Abdessemed (basse), Imad Bouguenna (gasba), Samir Sebbane (claviers), Khelil Guechoud (haubois), Farah Mokhtari(choeurs), et bien sur Fayssal

Achoura (chant et guitare) ainsi que Nesrine Chimouni (chant, ukulele, harmonica).

LE PUBLIC : UNE SOURCE D'INSPIRATION ET DE MOTIVATION

«Iwal» a vu le jour en 2014. «Nous avons passé sept merveilleuses années à partager, sur scène notre répertoire avec notre cher public. A chaque spectacle nos compositions se sont enrichies et se sont développées au contact d'un public réceptif et attentif qui nous a encouragés et stimulés par ses appréciations et ses réactions. La scène a été notre école et notre laboratoire, le public notre source d'inspiration et de motivation, c'est pour cela que nous considérons que ce public sera toujours un membre indispensable de Iwal». A ses débuts, le groupe a beaucoup travaillé sur les compositions de Messaoud Nedjahi, Markounda et d'autres encore, avant de se mettre à ses propres compositions. «Notre expérience de la scène nous a appris à évoluer face à des publics différents et à adapter et enrichir nos compositions musicales selon que l'on chante en salle ou en plein air, mais il faut dire que nous croyons fortement en le travail collectif», a expliqué Fayçal dans une déclaration faite à la presse. Le but de «Iwal» est aussi de militer pour une société ouverte, moderne et progressiste, tout en cassant cette image désuète du folklore chaoui. «Le fait déjà d'être sur scène en tant que mari et femme est en soi une révolution quelque part», explique Nesrine.

Meriem.D

MOSTAGANEM

La salle de cinéma «IFRIQUIA» réceptionné avant la fin de l'année en cours



Les travaux de réfection de la salle de cinéma "Ifriquia" (ex- Ciné-Monde) de Mostaganem seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours, a annoncé avant-hier le directeur de wilaya de la culture et des arts Mohamed Merouani. Les

travaux de réfection de cette infrastructure culturelle de portée historique pour avoir abrité de grands événements comme les premières éditions du Festival du théâtre amateur, enregistrent un taux d'avancement appréciable et se trouvent en phase de levée de réserves en attendant sa réception, avant la fin de l'année en cours, et sa réouverture, a expliqué le même responsable. La gestion de cette salle du cinéma de 1.200 places sera confiée au Centre algérien de développement du cinéma, précisant que les travaux de restauration pour lesquels une enveloppe de 190 millions DA a été allouée ont visé sur l'ensemble des équipements et blocs de l'infrastructure,

notamment la pose d'une nouvelle toiture, mais toucher la façade extérieure qui a une dimension historique. Cette salle a été récemment équipée des dernières technologies en matière d'équipements de projection, en plus d'un système de climatisation centralisé et de divers moyens de protection contre les incendies.

La salle Ifriquia a été construite durant la période coloniale. Les premières projections cinématographiques ont débuté en février 1956. Elle a figuré parmi les plus grandes salles en Algérie avec une capacité d'accueil de 1.700 places et un écran géant de 160 m2. La salle a été fermée il y a deux décennies, selon des sources historiques.

Mots Croisés

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement

- 1- Bavardage. 2- Son huile est bénéfique - Assaisonnais. 3- De premier ordre - Application.
- 4- Existes - Point vert dans le désert.
- 5- C'est possible - Possessif. 6- Maillet de tonnelier - Événement fortuit. 7- Vieilles fureurs - Ils ne couvraient que les avant-bras.
- 8- Préoccupation. 9- Taches naturelles.
- 10- Isolée - Direction.

Verticalement

- 1- Politique religieuse de l'empereur germanique Joseph II. 2- Instrument d'usinage - Pépin.
- 3- On l'a à l'œil - Matrice. 4- Alertés - Démonstratif. 5- Brusque - Personnel - Tombé.
- 6- Statue de la tribu - Article arabe.
- 7- Existes - Peintre par exemple.
- 8- Gros bâton - Hale le bateau. 9- Saint - On la fait pour séduire. 10- Venues au monde.
- 11- Soutient le navire - Stable.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Quadruple
Quadruple
Quadruple
Quadruple

Jugote
Jugote
Jugote
Jugote

Klaxonner
Klaxonner
Klaxonner
Klaxonner

Rizette
Risette
Risette
Risette

Les mots fléchés

RÉSIDENCE TROU DE LA PEAU	SANS ÉCLAT GRONDERA TEL LE LION	SANS COMPAGNE	COÛTEUX ENGENDRA	LENTILLES	BLESSÉ... INERTE	VOIX LES PLUS HAUTES
CHUCHOTE INDIQUERA	FOULARD ASTUCIEUSES	INSTRUMENT À VENT EXAGÉRÉ	IL PORTE LE SOC AVANT DEUX	AVALAS LIEU DE BAIGNADE	FUT TRÈS IRRITÉ	
AU DESSUS DE NOS TÊTES BLANC CASSIS	À LA MODE FLEUVE D'ÉGYPTE	TRESSER	DOTERA MOUVEMENTS	ADMIRATEUR EMPÊCHÉ DE BOUGER	EN AVANT ! FÉROCE	
MOYENS D'EXPRESSION PETIT CUBE	BOULOT PASSAGER AUTEUR DES "FLEURS DU MAL"	NAPPERONS PRIT LE SEIN	LE DÉ EN A SIX PANNEAU D'ARRÊT	SE RENDRA ATTRAPÉ	TEST CUTANÉ	
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS	TROP MÛRS AVERTIS	RÉSERVÉ UNE PLACE CONCURRENTS	GRANDE QUALITÉ	CHOISIT PAR VOTE DÉPLOIE EN LONG ET EN LARGE	SOLDAT AMÉRICAIN CHANGEAS DE VOIX	
PÉRIODE DE MONTE RENONCER	RECONFORTE DANS L'ÉPREUVE SOUCI DE POÈTE	DANS CLUB DE MADRID	ET LE RESTE	AUROCHS VENU AU MONDE		
HABILLER GRANDE CITÉ D'ISRAËL	TRISTESSE ET DÉCEPTION BOUQUINES	TRANSFORMAIT LES PEAUX EN CUIR	VOIE SANS ISSUE			
DIMINUTIF DE NACER PETITE DOSE						
GRAND LAC AMÉRICAIN RÉSINES MALODORANTES						

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Une religion populaire de Chine

AROMATE	EOLIENNE	POÈLE
BALANCE	ESCALOPE	POÉSIE
BEURRE	EXISTENCE	POULICHE
BOURSIKOTER	FLÈCHE	RACINE
BREVET	GARE	RATINE
CANDIDAT	HALTÈRE	RESTE
CHÂLE	HISTOIRE	RÉVEILLON
CHAMPIONNAT	HUÎTRE	ROUE
CHAPELIER	INOÛI	SABOTEUR
CHARGE	ISERAN	SCAROLE
CITERNE	LIVRES	SENS
COUSIN	LOGIQUE	SENTIR
CRASSEUSE	MANIVELLE	SEULE
DEHORS	MARATHON	SYMPTÔMES
DÉSERT	MELON	THYMUS
DÉSHONNEUR	MINE	TOMBEAU
DIGITALE	NAVET	TOURNOIS
DRAGONNIER	NÉPAL	VALISE
ECREVISSE	NOISES	VOIR
EDREDON	ORIGINAUX	VOL

G	I	S	E	R	A	N	R	A	T	I	N	E	M	E	L	O	N	S	V
A	S	A	B	O	T	E	U	R	E	T	O	C	I	S	R	U	O	B	A
R	D	M	E	L	U	C	A	T	O	H	S	E	S	N	T	I	A	D	L
E	R	A	U	O	O	C	H	M	E	C	I	E	G	H	O	A	O	E	I
S	A	R	R	A	I	G	B	A	A	L	S	S	Y	R	C	U	M	V	S
S	G	A	R	N	R	E	I	R	M	I	L	M	T	A	A	I	I	I	E
I	O	T	E	E	A	O	O	Q	O	P	U	E	D	O	N	H	P	N	N
V	N	H	R	U	S	L	M	N	U	S	I	E	V	E	I	O	C	E	T
E	N	O	U	C	E	T	R	A	T	E	M	O	E	I	E	R	S	T	I
R	I	N	E	O	A	U	E	R	T	I	E	L	N	S	N	C	E	T	R
C	E	E	N	T	O	N	E	E	E	E	A	R	I	N	A	A	C	E	X
E	R	H	N	T	E	S	D	S	H	T	E	E	E	L	A	O	M	I	U
C	N	C	O	E	E	V	R	I	I	C	L	L	O	T	U	T	S	E	A
N	O	I	H	D	P	O	E	G	D	U	E	P	E	S	L	E	S	C	N
E	D	L	S	A	H	A	I	R	E	A	E	L	I	O	R	A	L	N	I
T	E	U	E	E	L	D	L	S	B	M	T	N	F	V	P	O	H	A	G
S	R	O	D	E	T	E	V	A	N	O	L	L	I	E	V	E	R	L	I
I	D	P	H	U	I	T	R	E	R	E	I	L	E	P	A	H	C	A	R
X	E	S	Y	M	P	T	O	M	E	S	C	I	T	E	R	N	E	B	O
E	S	N	E	S	U	E	S	S	A	R	C	E	N	N	E	I	L	O	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
SIMOUN - GALONS - RASSEOIR - STE - MERS - SU - CAS - M - MASTIC - PETE - NEE - CHEVELURE - PLAIES - TAXA - CRANAS - MA - ID - SIBERIE - G - USEE - ERRE - CAR - POSES - VOIE - OSCAR - FINESSE - AINESSE - SE - DENSES - TUEE - I - MUSE - LETTERES - VILE - JARRE - DE - SAUTER - ENFER - TERRE - DOSDANE

VERTICALEMENT
SIRE - EPRISSES - EMISE - MARMELADE - CANULAR - ROSSA - AN - EPAISSEUR - US - SCIAS - ORNEE - TE - ANESTHESIES - JE - OUIES - BREFFS - LARD - AGI - CV - PERSISTER - O - ARC - ET - RE - NEUTRES - IL - APLATI - VE - ETEND - OSSEUX - ECOSSER - FA - ONT - TRAM - ADEN - SEMEE - AGREE - ISERE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- PROHIBITIVE. 2- RECAPITULES. 3- EMULE - EPARS. 4- CILICE - INSU. 5- ICARE - GOY. 6- UT - CI. 7- TRIER - NULLE. 8- IO - SIMULAI. 9- OPE - RAI - NE. 10- DUE - TIGES.

VERTICALEMENT
1- PRECAUTION. 2- REMI - TROP. 3- OCULI - ED. 4- HALICTES. 5- IPECA - RIRE. 6- BI - ERG - MA. 7- ITE - NUIT. 8- TUPI - CUL. 9- LANGILANG. 10- VERSO - LIEE. 11- ESSEYEES.

4x4 Faisceau - Harponnage Imprudence - Nodosité

BIFFE-TOUT : TAZIEFF

ANNONCES

IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, étage 5 et 6ème. en toutes commodités ; eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.

prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 14

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m² environ situé au 2ème étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.

prix : 840 u négociable.

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 13/14

● Cente une carcasse khaissia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd électricité acte décision la cadastre et passer au 2015

Le prix : 3 milliard négociable

Tél mob : 07 72 96 4093

● vente des terrain caractere promotionnel industriel agricole partenariat habitation résidentiel

Tél fixe : 023 94 91 40

Tél mob : 0795 78 66 93

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation, bureau, centre de remise en forme, spa ou autre.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Vente ou partenariat terrain. caractère agricole lieu boumerdes sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.

Tél mob : 0795 78 66 93

IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodités, libre de suite, meublé climatisé, interphone, à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre à coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisinière, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.

Tél mob : 0552 02 32 36

● Agence immo loue un appartement f3 résidence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodités / cuisine équipée / chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da



INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes: noir, vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soient satisfaits de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont: découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement. nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.

Tél mob : 0650 79 83 25

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g

Prix : premier modèle (la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle (la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle (la grise) 30000 da h.t

- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.

- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception

Tél mob : 0770 91 23 53

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois. Laboratoire france dubois exerce ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro, dollar, dinar algérien, dirham.

Tél mob : 0662 86 06 96

● Studio + salle de bain + petite courbe à 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.

Tél mob : 0553 45 17 65

● Agence immo loue baba hassan très bien situé, sur le boulevard 03 niveaux, composé de trois f4, libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Agence immo loue un appartement f3 à cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.

Tél mob : 0662 86 06 96

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria, libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

OFFRES D'EMPLOI

● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés informatiques / informaticienne description missions :

- monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
- former les utilisateurs
- intervenir en assistance et réparation
- ordonnancer le déroulement des travaux
- réaliser les archivages et les sauvegardes des données
- suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
- diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
- suivre l'état des stocks.

Tél mob : 06 57 84 93

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie.

si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.

pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.

Tél mob : 0553 21 83 26

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialisé dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur (noir - vert etc..)

Tél mob : 0554 26 01 89

AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide

Marque : Toyota

Modèle : Rav 4

Année : 2013

Kilométrage : 207000

Carburant : Diesel

Puissance : 13 chevaux

Tél mob : 0559 78 62 46

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.

Marque : Ford

Modèle : Fiesta

Année : 2012

Kilométrage : 250 000

Carburant : Essence

Tél mob : 0776 53 29 11

● Venez nous rencontrer et découvrir nos aubaines chez le concessionnaire rivière-du-loup honda. voyez ce superbe véhicule honda civic 2018 usagé près de rivière-du-loup. inspecté et certifié par nos techniciens d'expérience, ce véhicule noir indique 33036 km au compteur. Il s'agit d'un véhicule de type n/d, avec 4 portes, une transmission automatique et une traction avant (fwd).

Marque : Honda

Modèle : Cr_v

Année : 2018

Kilométrage : 33036

Carburant : Essence

Puissance : 11-13 chevaux

Tél mob : 0552 12 50 67

● Belle voiture zoty nomad

Marque : Volvo

Modèle : Xc60

Année : 2007

Kilométrage : 270000

Carburant : Essence

Tél mob : 0778 60 09 41

● Vends Kia Picanto Brazilia

Marque : Kia

Modèle : Picanto

Année : 2014

Kilométrage : 171000

Carburant : Essence

Puissance : 05-07 chevaux

Tél mob : 0778 49 94 64

● Belle moto peugeot fox manque couvercle de carter

Marque : Peugeot

Tél mob : 0778 88 64 08

● Cityline toute option sauf toit et ciire boite automatique

Marque : Kia

Modèle : Sportage

Année : 2019

Kilométrage : 44500

Carburant : Diesel

À VENDRE

APPARTEMENT de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible
Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

Quotidien L'express Edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

Directeur de la publication **ZAHIR MEHDAOUI**
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz
TEL: 023.70.99.92

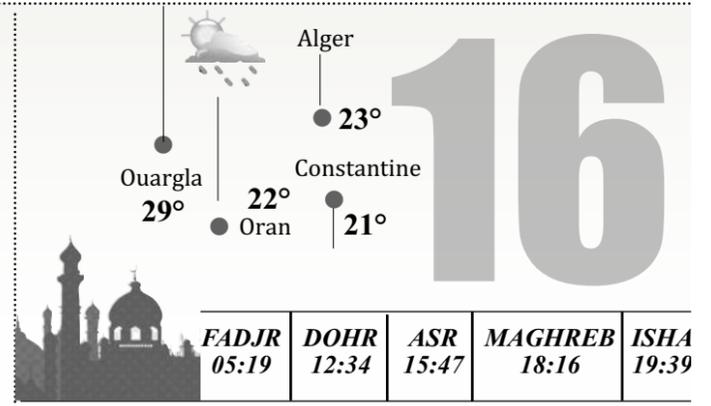
Directeur de l'administration et des finances **Nourine Brahmi**
Tel/FAX: 023.70.99.92
Impression
SIA Alger Bab Ezzouar

Publicité
Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de la Publicité (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

CORONAVIRUS : 81 CAS ET 4 DÉCÈS

Selon un communiqué du ministère de la Santé, établi et publié hier, il est fait état de 81 nouveaux cas de contamination contre 72 cas, 66 guérisons et 4 décès recensés la veille. Le ministère de la

Santé a annoncé en outre le décès de 4 personnes des suites de l'infection au coronavirus. Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, précise encore la même source.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 26 OCTOBRE 2021 // N°165 // PRIX 20 DA

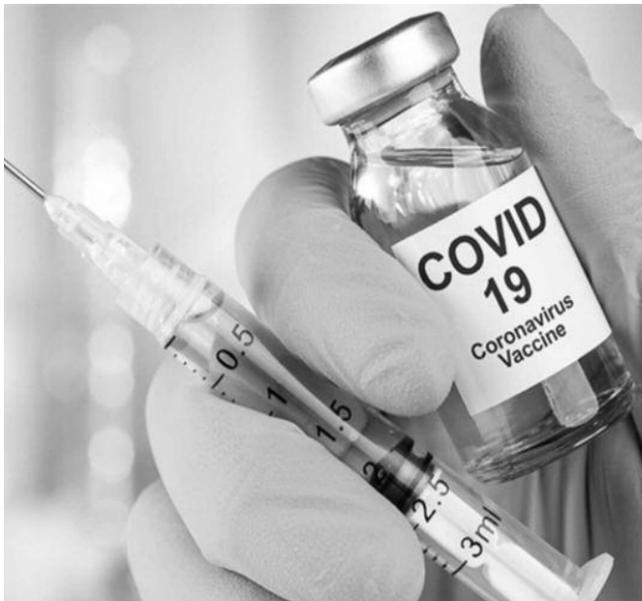
VACCIN ANTI-COVID-19

Une troisième dose approuvée par le gouvernement

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, lors de la Journée nationale du donneur de sang, hier, que le gouvernement a approuvé les à l'injection d'une troisième dose du vaccin anti-covid-19.

« La durée de l'immunité procurée par les vaccins est inconnue. C'est pourquoi beaucoup de pays ont autorisé la troisième dose », a-t-il déclaré. Benbouzid a révélé que des instructions ont été données aux centres de vaccination à travers le pays afin de recevoir les citoyens ayant reçu leurs deux doses depuis au moins six mois. Mais, cette troisième dose n'est pas « obligatoire », a-t-il assuré.

Par ailleurs, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a réitéré son appel aux Algériens pour se faire vacciner contre le coronavirus. Il a cependant déploré que « le virus est toujours présent parmi nous ». Précisant que les experts s'attendent éga-



lement à une quatrième vague de coronavirus ». Dans son argumentaire, il a indiqué que la décreue de l'épidémie que connaît le pays constitue une aubaine pour les citoyens pour se faire vacciner. « Nous avons remporté une bataille mais pas la guerre », a-t-il mis en garde. Face au manque d'engouement des Algériens, le

ministre a annoncé de nouvelles mesures pour relancer la campagne comme l'installation de points de vaccination au niveau du métro d'Alger ou des tramways. « Nous tablions sur la vaccination de 70% de la catégorie concernée mais les citoyens se sont montrés négligents », s'est-il notamment désolé.

D.M

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

LE PROCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE MOHAMED HATTAB REPORTÉ

Le Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, hier au 15 novembre prochain, le procès de l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab. Ce report fait suite à la demande du collectif de

défense. Mohamed Hattab est poursuivi pour "dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages" alors qu'il était wali de Mostaganem.

BMS

PLUIES ORAGEUSE À L'EST DU PAYS

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, s'abattront, jusqu'à aujourd'hui matin, sur plusieurs wilayas de l'Est et de l'Extrême Est du pays, prévoit un Bulletin météorologique spécial (BMS) du Centre

national de la Météorologie. L'alerte météo est classée à un niveau de vigilance Orange. Ces précipitations, accompagnées de rafales de vent sous orages, concerneront les wilayas d'Annaba, El-Tarf, Guelma et de Souk-Ahras, précise le BMS, dont la validité cours jusqu'à demain mardi à 6 heures. Les quantités de pluies attendues sont estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, précise la même source.

COUP D'ETAT AU SOUDAN : L'ARMÉE DISSOUT LE GOUVERNEMENT CIVIL ET ARRÊTE LES DIRIGEANTS



Un coup d'État est en cours au Soudan, où les militaires ont dissous le régime civil, arrêté les dirigeants politiques et déclaré l'état d'urgence. Le chef du coup d'État, le général Abdel Fattah Burhan, a mis en cause des luttes politiques intestines. Des manifestants sont descendus dans les rues de la capitale, Khartoum, et d'autres villes, et des coups de feu ont été signalés. Les dirigeants militaires et civils sont en désaccord depuis que le dirigeant de longue date Omar al-Bashir a été renversé il y a deux ans et qu'un gouvernement de transition a été mis en place. Des troupes militaires et paramilitaires

ont été déployées dans la capitale, l'aéroport de Khartoum est fermé et les vols internationaux sont suspendus. L'Internet est également hors service. On indiquait hier, qu'un grand nombre de manifestants réclament le retour d'un gouvernement civil et que les manifestations se sont étendues à plusieurs autres endroits, notamment dans les villes d'Atbara, de Wad Madani et de Port-Soudan. On s'attend à ce que d'autres manifestants descendent dans la rue dans les prochaines heures après les appels à l'action lancés par les partis politiques et les syndicats professionnels, selon des sources.

PRÉOCCUPÉE PAR LA SITUATION AU SOUDAN L'ALGÉRIE APPELLE À FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ ET DE RETENUE

L'Algérie a exprimé, par la voie de son ministère des Affaires étrangères, sa « profonde préoccupation face aux développements qui se déroulent en République du Soudan ». L'Algérie souligne, dans ce contexte, « la

nécessité de faire preuve de responsabilité et de retenue ». Elle a également appelé à s'abstenir de toute action qui saperait les acquis obtenus grâce à « la transition dans ce pays frère ». Elle a mis en garde contre la mise en danger « de la

sécurité et la sûreté des citoyens ». L'Algérie a invité toutes les parties civiles et militaires au Soudan à dialoguer « pour résoudre les problèmes et faire face aux défis sécuritaires et politiques auxquels le pays est confronté ».

BATNA

SAISIE DE PLUS DE 16 TONNES DE PRODUITS ALIMENTAIRES NON DÉCLARÉS

Les services de contrôle de Merouana relevant de la Direction du commerce de la wilaya de Batna ont saisi, en coordination avec ceux de la Gendarmerie nationale de Ksar Belezma, plus de 16 tonnes de denrées alimentaires non déclarées d'une valeur de plus d'un (1) million de DA, a-t-on appris lundi auprès de la Direction. La concrétisation de cette opération intervient suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'existence de deux entrepôts de stockage de denrées alimentaires non déclarées, dont le propriétaire n'a pas de registre de commerce pour le

dépôt et le stockage de marchandises, a précisé la même source.

23E SEMAINE NATIONALE DU SAINT CORAN COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI À ALGER

La 23ème semaine nationale du Saint Coran sera ouverte, aujourd'hui à Alger, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Cette manifestation qui se tiendra du 26 au 28 octobre, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, prévoit, outre le concours national de récitation du Saint Coran, un colloque scientifique sous le thème "Amour de la patrie...dimension éthique et engagement national", précise la même source. Les lauréats du concours seront primés lors de la cérémonie de clôture, conclut le communiqué.